

Le Colporteur

La lettre d'information du pays valloirin

N°21 Janvier 2014

Valloire
SAVOIE GALIBIER
FRANCE



Le temps qui passe...

Chères valloiriches, chers valloirins

En cette nouvelle année, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux ainsi qu'à vos familles et à vos proches. Que cette année 2014 vous apporte bonheur, réussite dans tous vos projets et surtout une bonne santé.

Ce début d'hiver n'a pas apporté de grandes quantités de neige mais malgré tout, grâce à l'excellent travail des équipes de damage, à celui du service des pistes et des employés

des remontées mécaniques de la SEMValloire, le domaine skiable a pu s'ouvrir progressivement bénéficiant des chutes de neige successives.

Je tiens à remercier tout le personnel de la mairie pour son investissement tout au long de l'année écoulée ainsi que le personnel de la nouvelle structure mise en place « Valloire Tourisme » qui permettra par son action de rendre Valloire plus performant dans sa commercialisation.

En cette fin de mandat électoral je profite de cet édito pour remercier l'ensemble des élus du Conseil Municipal qui s'est investi pour la réussite de notre commune.

Bonne année à tous et bonne saison d'hiver.

Christian Grange
Maire

Valloire Réservations

L'impact des résidences de tourisme

Valloire Réservations est en relation avec les gestionnaires de résidences de tourisme depuis leur arrivée à Valloire au début des années 2000. C'est la raison pour laquelle, à la demande de la Mairie, nous avons réalisé un bilan de l'impact des résidences de tourisme à Valloire en établissant un comparatif avec la situation globale en Maurienne.

Il nous a paru intéressant de vous en faire profiter.

Ce bilan s'appuie sur des données Pamir Conseil (pour Maurienne Tourisme).

Avec plus de 43.000 lits créés sur la vallée (dont plus de 4000 à Valloire) depuis le début des années 2000, l'arrivée des résidences de tourisme a totalement bouleversé l'offre commerciale des stations de Maurienne et de Valloire.

Pour mieux comprendre le fonctionnement de ces établissements, il faut savoir que chaque résidence est exploitée grâce à des baux commerciaux signés entre les propriétaires des appartements et un gestionnaire. Chaque appartement a donc un propriétaire qui confie à un exploitant la gestion de son bien. Celui-ci se charge de trouver des locataires, de recouvrer les loyers et d'entretenir la résidence. C'est l'une des conditions fixées par la loi pour permettre aux propriétaires de bénéficier d'avantages fiscaux.

Les deux premiers tableaux ci-dessous dressent un bilan de la situation des résidences à ce jour en comparant Valloire et la Maurienne.

On y constate que les résidences 3 étoiles représentent la plus grande partie du parc de résidences de tourisme. On note une part plus importante de résidences 4 étoiles à Valloire (quasiment un tiers du parc), ce qui est un point positif ayant permis une montée en gamme de la station ces dernières années.

Le second tableau montre que deux gestionnaires (Lagrangre et Odalys) représentent à eux seuls les deux tiers du parc de Valloire.



Les deux tableaux suivants nous permettent de juger de l'impact des résidences, en chiffre d'affaires et en part de marché.

Le premier tableau montre parfaitement l'écart important en terme d'évolution du chiffre d'affaires entre les stations de Maurienne (ayant profité de l'impact des résidences) et les autres stations.

On constate une progression très importante des chiffres d'affaires entre 2001 et 2013 pour l'ensemble de la Maurienne (+104%) et encore plus pour Valloire (+111%) et Valmeinier (+147%) alors que la progression des chiffres d'affaires était beaucoup moins forte en France (+35%) et particulièrement en Tarentaise (+14%).

Ce constat se vérifie en étudiant l'impact de l'implantation des résidences sur les parts de marché des différents territoires depuis 12 ans.

La Maurienne est passée, entre 2001 et 2013, de 4.7% à 7% du marché France (Valloire représente 27% de la part Maurienne).

Valloire/Valmeinier est passé de 1,2% en 2001 à 1,8% du marché France en 2013, soit une progression de 50% !



Dans le même temps la part de marché de la Tarentaise passait de 39.6% à 34.6%.

Force est de constater que l'implantation des résidences de tourisme en Maurienne et à Valloire nous a permis de booster notre puissance commerciale sur les marchés français et surtout étrangers et de renforcer notre position par rapport aux destinations concurrentes. Cela s'est fait malgré un environnement difficile avec un marché global du ski qui ne progresse plus et un cadre général de crise économique peu favorable.

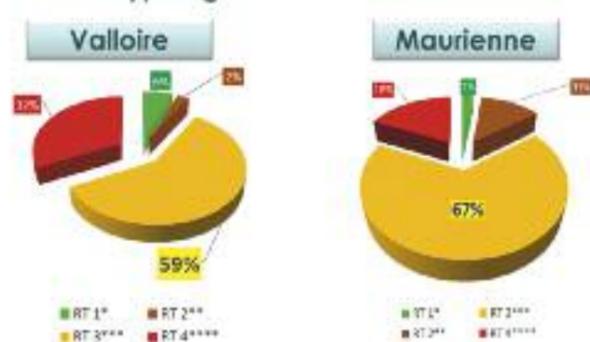
Les baux de gestion initiaux des résidences de tourisme, signés pour une durée de 9 à 11 ans, se terminent ou sont sur le point de se terminer.

Concernant Valloire, la fin de ces baux initiaux s'étale entre 2012 et 2016. C'est une échéance importante pour la station puisqu'avec 4000 lits, ces résidences représentent une part importante de notre offre commerciale.

Nous vous souhaitons à tous une excellente saison d'hiver.

Thierry Durand - Directeur

Typologie des résidences



Impact économique des résidences



Élections

Les prochaines élections municipales et communautaires se dérouleront les 23 et 30 mars 2014.

Comme en 2008, seules les personnes inscrites sur les listes électorales peuvent voter. Ainsi, il est encore temps de s'inscrire jusqu'au 31 décembre 2013 pour pouvoir y participer.

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux et communautaires (les représentants de la commune à la communauté de communes) modifie en profondeur les modalités d'élection dans les communes de 1000 habitants et plus. Oubliez les règles applicables en 2008.

La présentation des candidats

Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires sont élus en même temps et pour la même durée (6 ans).

Les candidats au conseil municipal (les conseillers municipaux) doivent se constituer en listes :

- complètes : comporter autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir ;
- et paritaires : comporter autant d'hommes que de femmes ;

Les candidats au conseil communautaire (les conseillers communautaires) doivent également se présenter sous forme de listes complètes et pari-

taires. Ils sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Ainsi, il est impossible de présenter uniquement une liste de candidats au conseil municipal sans constituer une liste de candidats au conseil communautaire (ou inversement).

Les bulletins de vote comporteront 2 listes

- à gauche, la liste des candidats au conseil municipal ;
- à droite, la liste des candidats au conseil communautaire.

La fin du « panachage »

Les deux listes présentes sur les bulletins sont bloquées et indissociables : tout ajout, suppression de noms ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul. Il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux tout en rayant la liste des conseillers communautaires (ou inversement).

L'attribution des sièges

Le décompte des suffrages ne se fait plus par candidat, mais par liste. Les suffrages servent au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires.

Au 1^{er} tour, si une liste obtient la majorité absolue

(plus de 50%) des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls) celle-ci se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges à pourvoir sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) en fonction des suffrages obtenus par chacune des listes : c'est une répartition proportionnelle.

Pour participer à cette répartition, les listes doivent avoir obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Un second tour est organisé si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Seules les listes ayant obtenu 10% des suffrages au 1^{er} tour peuvent participer au second tour.

Au second tour, c'est la liste qui obtient le plus de suffrages qui se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont ensuite répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés (répartition identique à celle du 1^{er} tour).

L'élection du maire et des adjoints

Lors de la première séance du conseil municipal suivant les élections, les nouveaux conseillers municipaux éliront le maire. Les adjoints seront élus en respectant le principe de parité.

Quant aux conseillers communautaires, ils seront appelés à siéger au conseil de la communauté et éliront le président et les vice-présidents.

SEM Valloire

Rénovation des cabines de la Sétaz

Comme vous avez pu le voir, la principale nouveauté cette année sur le domaine skiable a été le remplacement des cabines de la télécabine de la Sétaz. Cette action intervient dans l'optique de refonte globale du massif de la Sétaz entamée à l'été 2012.



Adieu les œufs rouges ! Place à de nouveaux véhicules de dernière génération. Ceux-ci ont été fournis par le constructeur suisse CWA. Leur châssis en aluminium assure robustesse dans le temps et réduction des vibrations grâce à un système de suspension revu par rapport aux anciennes générations de cabines.

L'idée de base du projet de remplacer les cabines permet les améliorations suivantes :

- Améliorer le confort des clients lors de la montée :

moins de secousses au passage des pylônes, moins de vibrations, des cabines plus spacieuses sans changer leur capacité.

- Augmenter le débit pratique de l'appareil grâce à un embarquement facilité par la conception même des cabines. Une grande porte facile d'accès.

- Recréer une vitrine sur un versant historique de la station, l'appareil a subi une refonte mécanique, lui redonnant l'aspect et la fiabilité d'une installation neuve.

Nous sommes donc en plein dans la définition des objectifs du projet Sétaz entamé l'an dernier avec la création des TSD6 des Verneys et de Cornafond. Cette réfection a un coût. Celui-ci est entièrement autofinancé par la SEM Valloire. Il se répartit ainsi :

Fourniture des cabines.....	950 000€
Maîtrise d'œuvre	24 000€
Modifications mécaniques	70 000€
Modifications des bâtiments	8 000€
Total	1 052 000€ HT

Il y a 76 cabines au total, ce qui représente un coût par cabine d'environ 14 000€ HT. Mais cette rénovation a déjà un impact positif sur la satisfaction de la clientèle, malgré les petits soucis de jeunesse propres à chaque nouvelle installation, soucis aujourd'hui réglés.

La part prise par la SEM Valloire dans cette rénovation reste importante avec l'évacuation des an-

ciennes cabines et l'installation des nouvelles. De même, le personnel des remontées mécaniques a participé aux modifications mécaniques des gares en lien avec le cabinet ERIC, Maître d'œuvre de l'ensemble du projet Sétaz et la société Partech, société d'ingénierie associées au constructeur CWA dans cette opération. Rappelons que CWA est une filiale du groupe Doppelmayr, constructeur des TSD6 des Verneys et de Cornafond.

Au final, que sont devenues les fameuses cabines rouges ? Celles-ci ont été vendues à des organismes et des particuliers et font aujourd'hui le bonheur des nostalgiques amoureux du massif de la Sétaz et de son emblématique télécabine. Installation aujourd'hui bien mise en valeur par ces nouvelles cabines.

Éric Dournon



Quelques chiffres

CHIFFRES 2013

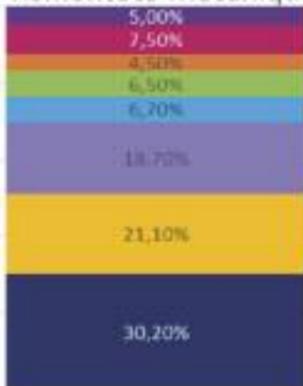
Montant du capital social	3 318 000 €
Nombre d'actions totales (dont 67,19% sont détenues par la Commune de Valloire)	331 800
Chiffre d'affaires global	13 427 000 €
dont remontées mécaniques	12 752 000 €
dont base de loisirs	347 500 €

Nombre de journées skieurs	683 451
Nombre de passages aux remontées mécaniques	6 015 885
Effectif permanent	36
Effectif saisonnier	119 personnes en hiver 20 personnes en été
Effectif moyen (ETP)	86
Chiffres d'affaires depuis 1999 (RTV+SEM)	152 817 000 €
Montants des investissements réalisés depuis 1999	48 905 000 €
Rapport chiffres d'affaires/investissements réalisés depuis 1999	32%



Part des différents postes de dépense dans les charges totales des opérateurs privés et SAEM de Remontées Mécaniques

Remontées Mécaniques



Dépenses

- ENERGIES
- RESULTAT
- AUTRES CHARGES
- ADM ET DIVERS
- ENTRETIEN
- OUTIL DE TRAVAIL (charges de fonctionnement)
- CONTRIBUTIONS (DSP+impôts)
- PERSONNEL



Recettes

Recettes

Part des différents postes de dépense dans les charges totales de la SEM VALLOIRE



Dépenses

- ENERGIES
- RESULTAT
- AUTRES CHARGES
- ADM ET DIVERS
- ENTRETIEN
- OUTIL DE TRAVAIL (charges de fonctionnement)
- CONTRIBUTIONS (DSP+impôts)
- PERSONNEL

Avec l'Opération d'Amélioration de l'Habitat (Opah) Bénéficiez de subventions et de conseils techniques gratuits pour vos travaux (isolation, chauffage...)

RENSEIGNEMENTS
0 800 200 443
Appel gratuit depuis un poste fixe.

Logos: Communauté de Communes du Valloire, SICM, HABITER MIEUX, Agence nationale de l'habitat, SAVOIE CONSEIL GENERAL.

Une Opération d'Amélioration de l'Habitat (Opah) pour maîtriser vos charges de chauffage

Le programme en quatre étapes :

- Localiser les dépensements d'énergie
- Réaliser le bilan thermique
- Préconiser les travaux au meilleur rapport coût / bénéfice thermique
- Financer les travaux avec les subventions des partenaires :
 - Intercommunalité
 - ANAH
 - Conseil Général
 - Région Rhône-Alpes
 - Caisses de Retraites

Le rôle de l'association Habitat et Développement : vous informer et réaliser gratuitement le bilan thermique et la préconisation de travaux à votre domicile puis, si vous souhaitez engager des travaux, vous accompagner dans les démarches administratives pour la ou les demande(s) de subvention(s)

Trois conditions :	Nombre de personnes occupant le logement	Revenu fiscal de référence du dernier avis d'imposition
• Etre propriétaire et occupant d'une habitation construite il y a plus de 15 ans	1	18 170
• Vouloir faire des travaux pour réduire sa consommation d'énergie d'au moins 25%	2	26 573
• Avoir des revenus inférieurs aux plafonds (ci-contre)	3	31 957
	4	37 336
	5	42 736
	Par personne en +	5 382

Exemple : Le propriétaire souhaite changer sa chaudière en panne et renforcer l'isolation de ses combles. Les devis des entreprises choisies par le propriétaire se montent à 10 000 €. Le programme Habiter Mieux va lui apporter une aide non remboursable (subvention) de 7500 à 9000 € suivant son revenu. D'autres aides sont cumulables (CG 73, Région, prêts à 0%, crédit d'impôts...).

Valloire se montre à Lyon

Opération « Décathlon ».

Grâce aux contacts établis par l'intermédiaire d'un jeune valloirin, Maxime Ferdinand, employé dans le plus gros magasin d'Europe (800 000 clients/an) : Décathlon Oxylane situé à Bron (Lyon), Valloire a réussi à mettre en place un partenariat important.

Cette action de Co-branding (association des 2 marques Valloire / Décathlon) calée sur la durée de l'hiver 2013/2014 permet à chaque client qui achète du matériel de ski dans ce magasin de Bron, pour un montant défini, d'obtenir un forfait ski journée à Valloire.

Chaque samedi depuis le début de l'hiver Valloire est représenté dans ce magasin par Régis Bolliet (le chargé de développement commercial & Webmarketing de VALLOIRE TOURISME) permettant ainsi de promouvoir la station sur le bassin lyonnais et de démontrer l'in-

térêt et l'importance des actions que mettra en place ce nouveau service.

Par ce moyen, comme le montre la photo ci-contre, la station est mise en avant de manière attractive avec de nombreux supports reprenant notre charte graphique : stands, stop rayons, bandeaux, banque, flyers... Cette action permet de proposer des séjours semaine hiver et ski journée mais elle permettra aussi de promouvoir la saison d'été qui va être lancée prochainement dans le magasin. VALLOIRE TOURISME, pour mettre en place le partenariat, a fait le lien avec la SEM et son directeur Eric Dourmon. Dans le futur, cette manière de travailler, qui vise à associer les forces et décupler l'efficacité sera de plus en plus utilisée pour le meilleur développement de notre station.



Régis Bolliet,

chargé de développement commercial et web-marketing pour la station.



Dans le cadre de la création de l'EPIC, Valloire Tourisme, a été prévue la mise en place d'un service commercial avec l'embauche d'un commercial. Après sélection et entretiens avec les 5 meilleurs des 63 candidats présentés par le cabinet de recrutement GPS Interface, le

jury a retenu Régis Bolliet, enfant de Valloire qui travaillait déjà sur le territoire auprès de Temelia et de ses 4 Villages-clubs répartis dans les Alpes.

Après des études supérieures commerciales brillamment réussies Régis Bolliet a commencé sa carrière auprès des Editions Grange, où il a pu faire le tour des stations des Alpes et

ainsi, au-delà de son travail, prendre la mesure de la multiplicité des territoires et se forger une bonne connaissance du terrain.

Chez Temelia Tourisme, il est entré en tant que « Chargé de Promotion » et a évolué au fil du temps vers un poste de responsable commercial et marketing.

Avec la création de Valloire Tourisme, Régis aura un beau challenge à relever, car malgré une économie saine, la station de Valloire se doit de relever les défis que nous infligent la crise et la concurrence du marché. De plus, Valloire, comme pratiquement toutes les stations, a une organisation commerciale trop éclatée, dans laquelle chaque entité s'organise de façon trop isolée, même si du bon travail est mis en place.

Stratégie, plan d'actions, mise en commun de moyens cohérents et économie d'échelle seront les principaux axes sur lesquels Régis aura à travailler.

Valloire Tourisme ne vise pas à remplacer l'existant mais vise

à aider et conforter la station et les socioprofessionnels. La stratégie se déclinera sur un plan d'actions dont les principaux axes sont les suivants :

- Conforter les marchés français et belge
- Développer le marché anglais
- Trouver des ouvertures sur des marchés porteurs comme l'Allemagne
- Développer le web-marketing
- Développer tous les partenariats possibles et efficaces avec les associations, clubs, marques, fédérations...
- Créer de nouveaux produits et offres : Hiver et Eté

Après une période de transition de 2 mois, Régis a pris définitivement ses fonctions le 15 janvier.

Il est joignable au 04 79 59 03 96 ou sur le mail : commercial@valloire.net

Vous avez une idée, une demande... n'hésitez pas à lui en faire part.

L'économie touristique de la station

Tableau de bord économique COMÈTE au 10 Janvier 2014

Voici les chiffres clés tirés du dernier tableau de bord économique COMÈTE. Malgré un contexte économique toujours frileux et une légère perte de lits, la saison se présente avec une prévision de légère progression de remplissage.

Les personnes désirant recevoir ce prévisionnel, actualisé tous les débuts des mois de novembre, décembre, janvier, février et avant l'été peuvent donner leurs mails à l'adresse suivante : ragone@valloire.net

Les Chiffres clés

- Lits professionnels : 8 506 lits, soit -162 lits (-2%)
- Taux de remplissage sur le cœur de saison : 58,7%, soit +1,8 point
- Séjours attendus sur toute la saison: 89 177 séjours attendus, soit +1,2% (+1 034 séjours), ce qui, compte tenu de la perte de lits, est une performance positive.
- Le retard de réservations du 1er décembre (-2,6% de séjours) s'est réduit entre les deux états. Les réservations ont bien progressé dans le secteur des résidences de tourisme.

Progression des réservations entre le 1er décembre 2013 et le 10 janvier 2014 :

Le taux de remplissage des hébergeurs professionnels a progressé de +8,1 points depuis le 1er décembre, ce qui représente 13 280 séjours réservés supplémentaires (+17,5% de séjours).

Par période :

- L' Inter-vacances janvier/ début février : +5 597 séjours supplémentaires entre les 2 enquêtes (+21%) ; cette période reste en retard de -3% (-842 séjours) par rapport à l'hiver dernier, qui pour rappel était favorisée par la clientèle belge en vacances sur la semaine 7.

- Les Vacances de février : +3 432 séjours entre les 2 enquêtes (+15%) sont en avance de 5% (+1 159 séjours) par rapport à l'hiver dernier qui avait été difficile sur cette période scolaire.

- L' Inter-vacances fin mars/ début avril : +1 971 séjours supplémentaires entre les 2 enquêtes (+18%) et est en avance de 5% (584 séjours) par rapport à la saison dernière.

- Les Vacances de printemps : bien que tardives, favorisées cette saison par des opportunités de clientèles étrangères : +308 séjours supplémentaires entre les 2 enquêtes (+27%) et progressent de 22% (+263 séjours) par rapport à l'hiver dernier sur un faible volume de séjours.

Par catégorie d'hébergement :

- Hôtels : (6,9% de la capacité d'accueil professionnelle) : Par rapport à l'hiver dernier, ce secteur est en avance de +100 séjours (+2,5%).

- Le secteur locatif : (76,8% de la capacité d'accueil professionnelle) : Par rapport à l'hiver dernier, ce secteur est en avance de +1 601 séjours (+2,3%), malgré 2% de lits en moins.

- Villages-Clubs, Centres de Vacances, TO : (16,3% de la capacité d'accueil professionnelle) ; par rapport à l'hiver dernier, ce secteur est en retard de - 667 séjours (-5,1%).

Comparaison par rapport aux autres stations :

Alors que Valloire est en légère progression de +1.2 % par rapport à l'an dernier à la même date, l'état des réservations professionnelles des stations du réseau au 10 janvier affiche un retard de séjours réservés de -2,6%, toujours par rapport à la même date l'année dernière.

Le retard est plus marqué sur le réseau des stations d'altitude (-2,7%) que sur celui des Stations villages (-2,1%).

Ces résultats positifs ne doivent pas nous satisfaire et masquer cependant la dure réalité du contexte économique et de la concurrence touristique. Le service commercial, mis en place au sein de VALLOIRE TOURISME, comme l'explique l'article écrit dans les colonnes de ce numéro, a pour mission d'analyser les axes de développement afin de conforter et concrétiser les nombreux atouts de Valloire.

Rédigé d'après le rapport de Carole Genevray de Comète

Gérard Ragone, directeur de Valloire Tourisme

23^{ème} concours de sculptures sur glace

C'est sous une pluie d'étoiles et devant plus de 3000 personnes qu'ont été remis les prix de ce concours de sculptures sur glace. Un grand merci aux artistes pour leurs créations toujours plus époustouflantes. Un grand merci aussi aux agents des services techniques de la commune, aux militaires du 93^e RAM pour leur aide ainsi qu'à l'Office de Tourisme, aux moniteurs, à Valjoli et à tous les bénévoles qui animent cet évènement majeur du mois de janvier.



Pierre et Tom Callon : créateurs de la sculpture d'accueil du concours



1^{er} prix du jury - Prix du public - Prix des artistes :
Le temps qui passe, Xavier Maliges, France



Prix des artistes - Prix du jeune public :
Scorpion, Rogel Cabisidan, Philippines



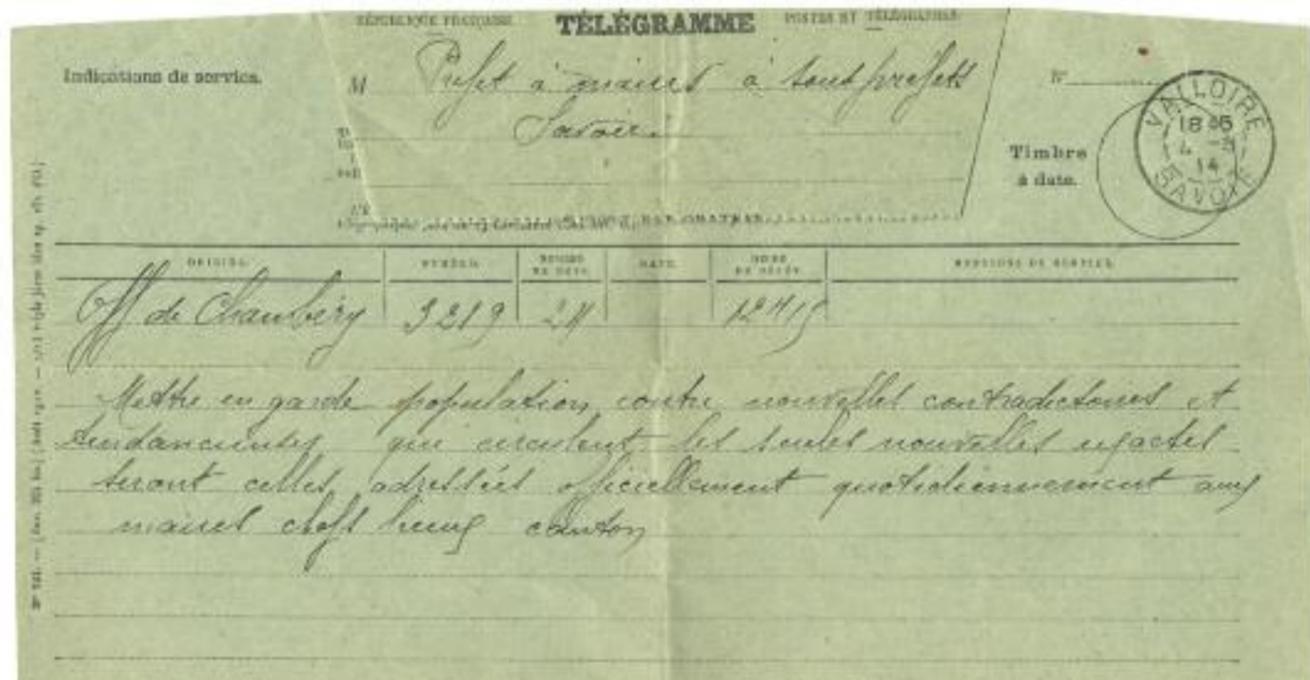
2^{ème} prix du jury
Souffle de vie, Pascal Veuillet, France



3^{ème} prix du jury
Just another light in the wall, Pierre Jaggi, Suisse

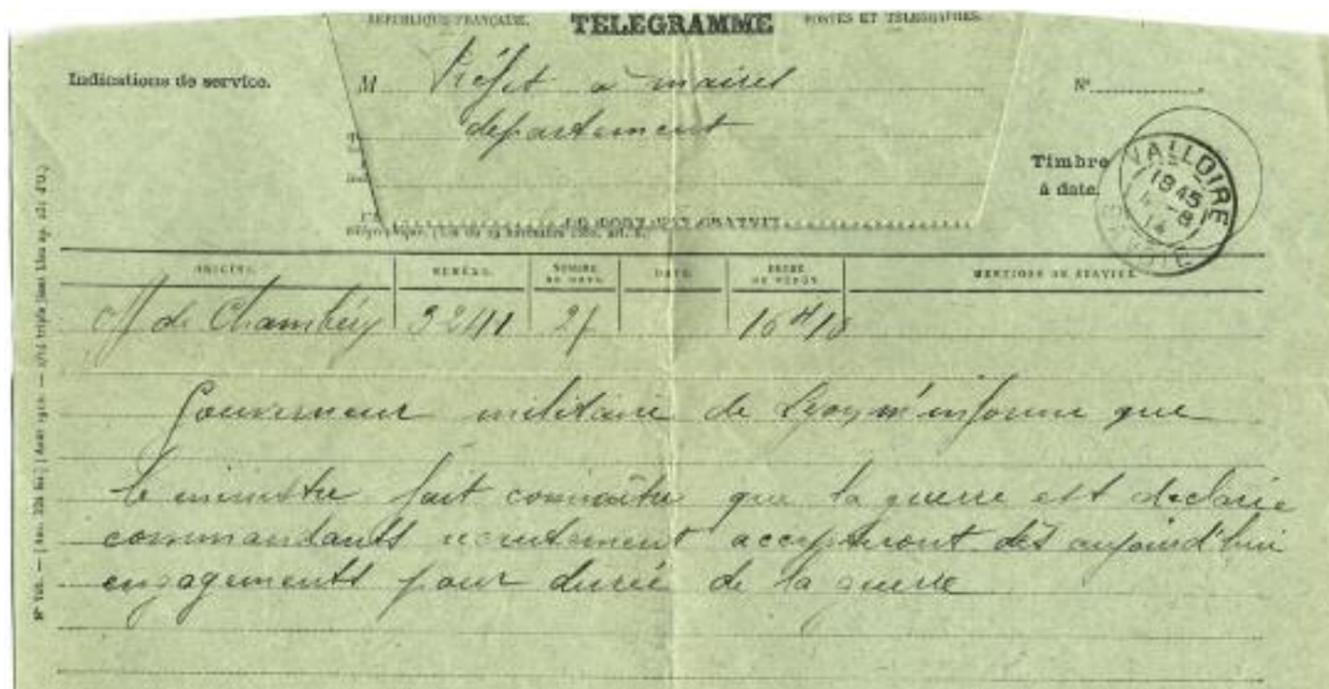
Centenaire de la déclaration de guerre 14-18

Jacky Martin a retrouvé dans les archives de la commune le télégramme annonçant au maire de Valloire la déclaration de guerre du 3 août 1914. Si vous possédez des documents ou photos de la guerre 14-18, contactez l'association Valloire Patrimoine et Culture ou Jacky Martin (Les Clots).



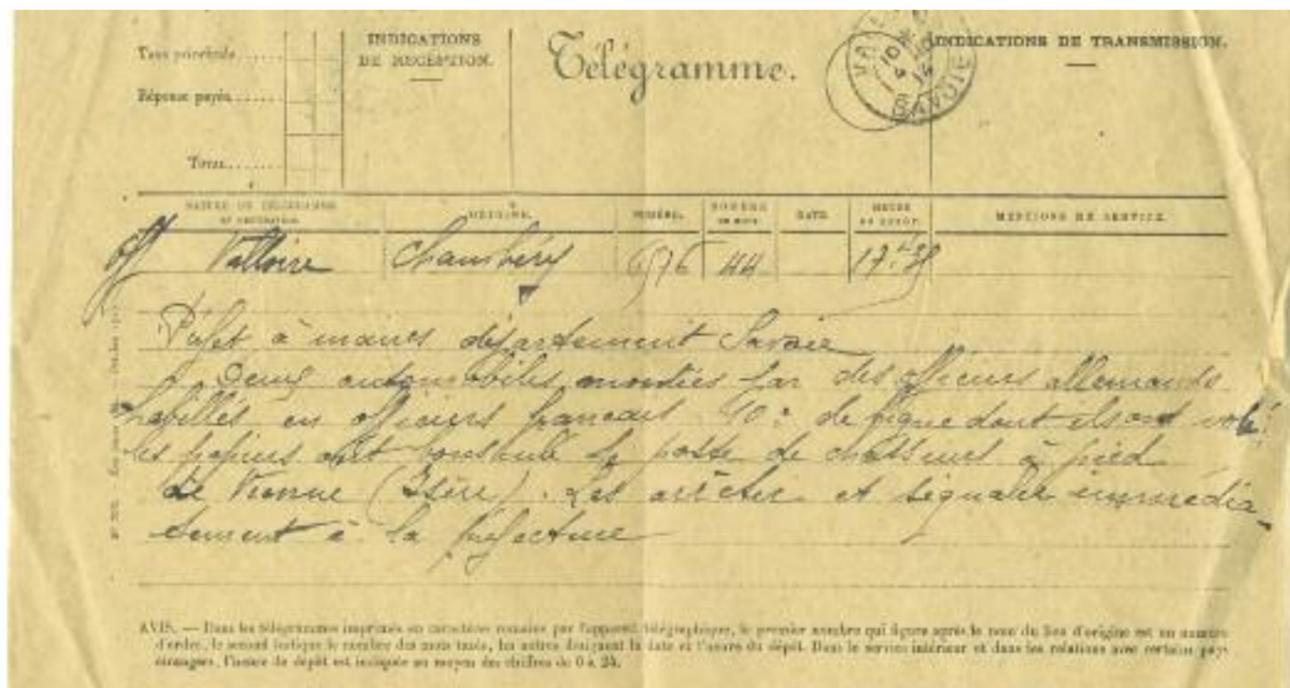
Du préfet à maires, le 4 août 1914 à 12h15

Mettre en garde population contre nouvelles contradictoires et tendancieuses qui circulent. Les seules nouvelles exactes seront celles adressées officiellement quotidiennement aux maires chefs-lieux canton.



Du préfet à maires, le 4 août 1914 à 16h10

Gouverneur militaire de Lyon m'informe que le ministre fait connaître que la guerre est déclarée commandants recrutement accepteront dès aujourd'hui engagements pour durée de la guerre

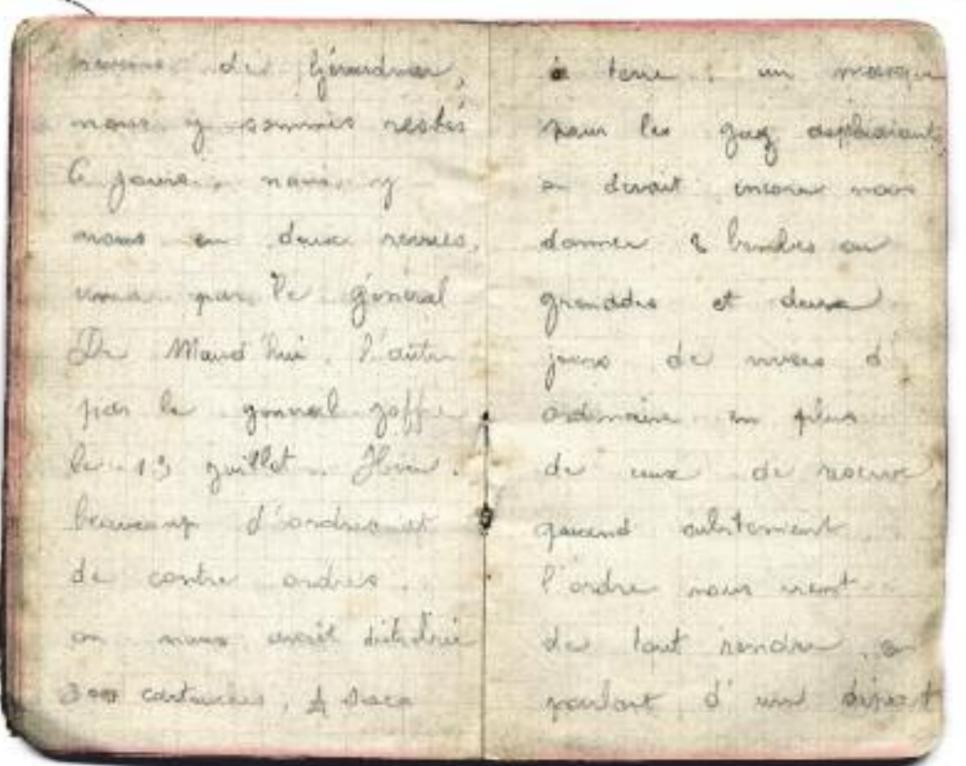
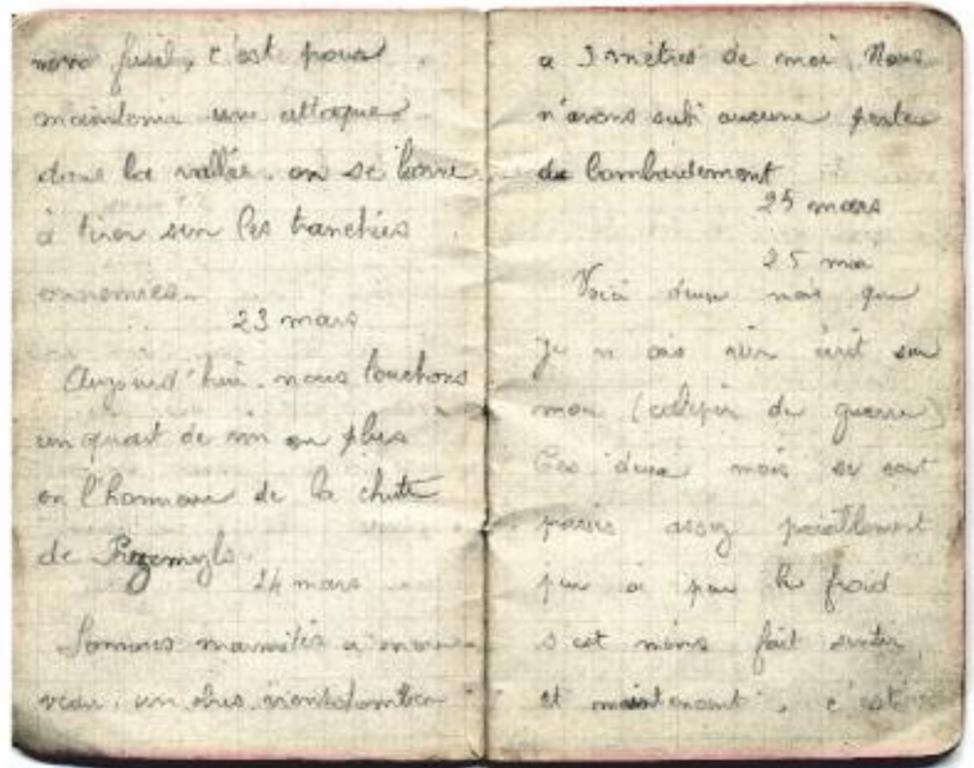
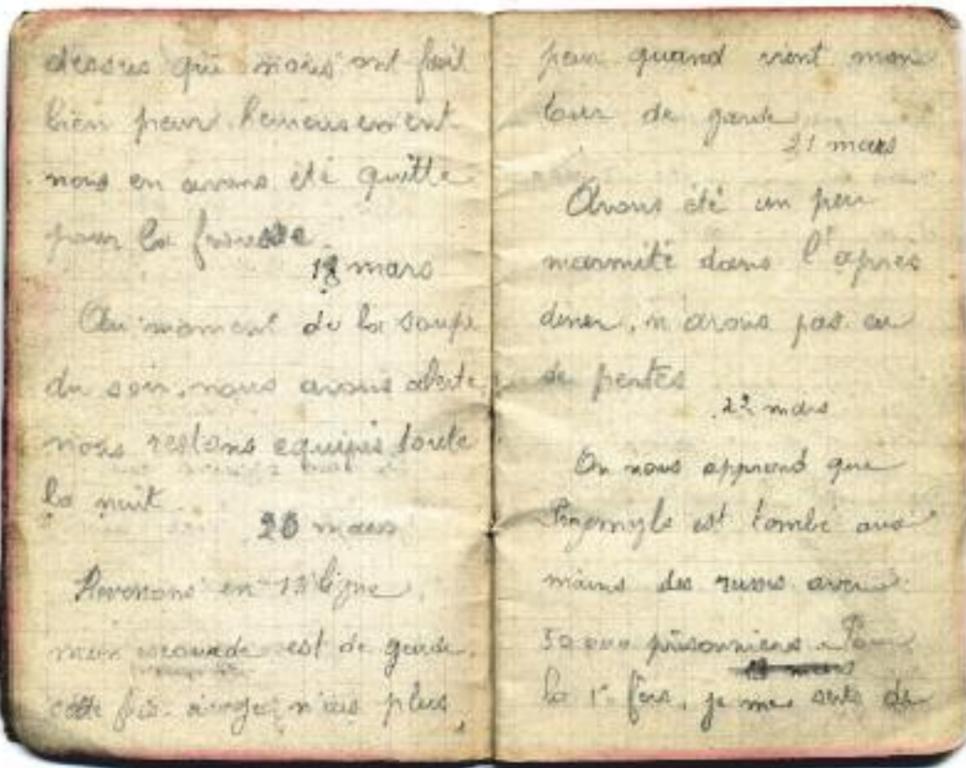
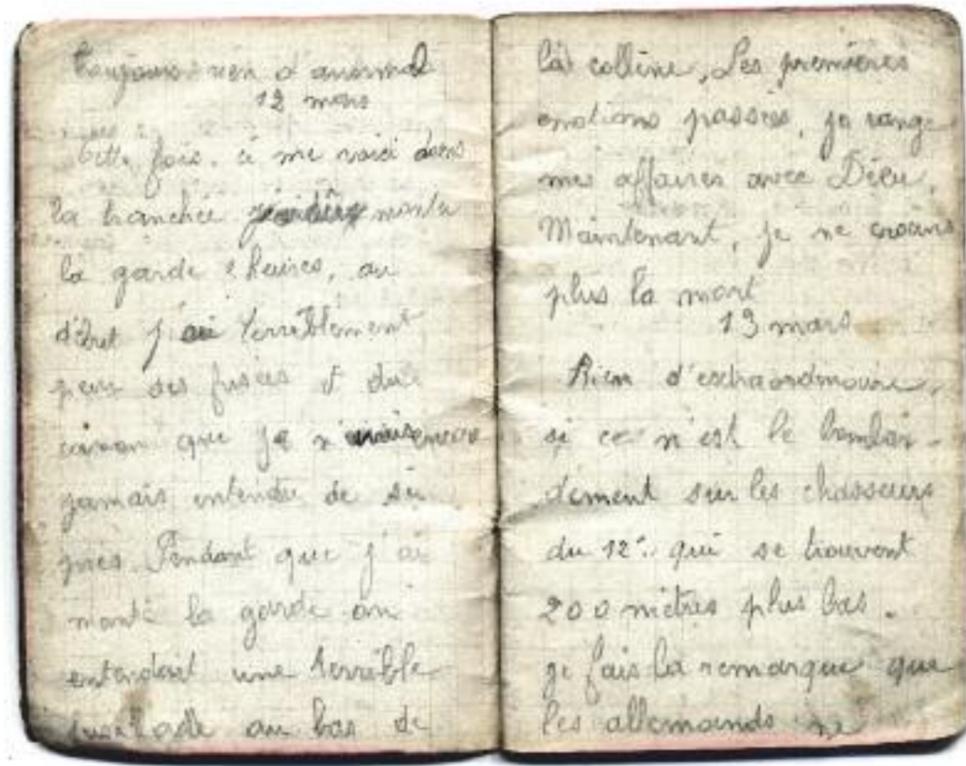


Du préfet à maires département Savoie le 4 octobre 1914 à 17h35

Deux automobiles montées par des officiers allemands habillés en officiers français 10e de ligne dont ils ont volé les papiers ont bousculé le poste de chasseurs à pied de Vienne (Isère). Les arrêter et signaler immédiatement à la préfecture.

Carnets de guerre

À l'occasion de la déclaration de guerre de 1914-1918, Marie-Catherine Charrier a retrouvé un des carnets de guerre de son grand-père dont voici quelques extraits.



Carnet de guerre, commencé le 8 mars 1915, jour de mon arrivée à Gérardmer

François Rambaud
11e Chasseur - 4e Compagnie
10e Escadron - Classe 1913

Arrivons à Gérardmer à 6 heures du matin, nous devons y coucher, nous en sommes repartis à midi pour aller coucher au col de la Schlucht dans un hôtel allemand.

8 mars : Nous partons à 3 heures du matin pour venir en 3e ligne, devons aller dans les tranchées le soir, sommes restés, avons couché dans les « cagnats »

9 mars : Je me réveille ce matin avec un pied gelé, beau début pour faire une campagne !!! Le major me dit que je n'avais pas le droit d'être malade.

10 mars : Mon pied va mieux, rien à signaler

11 mars : Toujours rien d'anormal

12 mars : Cette fois-ci me voici dans la tranchée. J'ai dû monter la garde 2 heures. Au début j'ai terriblement peur des fusées et du canon que je n'avais jamais entendu de si près. Pendant que je montais la garde on entendait une terrible fusillade au bas de la colline. La première émotion passée, je range mes affaires avec Dieu. Maintenant je ne crains plus la mort.

13 mars : Rien d'extraordinaire si ce n'est le bombardement sur les chasseurs du 12e qui se trouvent 200 mètres plus bas. Je fais la remarque que les allemands ne nous tirent dessus, qui nous ont fait bien peur, heureusement nous en avons été quitte pour la frousse.

18 mars : Au moment de la soupe du soir nous avons alerte nous restons équipés toute la nuit.

20 mars : Revenons en 1ère ligne mon escouade est de garde. Cette fois-ci je n'ai plus peur quand vient mon tour de garde.

21 mars : Avons été un peu marmité dans l'après dîner, n'avons pas eu de pertes.

22 mars : On nous apprend que Przemysl est tombé aux mains des russes avec 50 000 prisonniers.

23 mars : La première fois je me sers de mon fusil. C'est pour maintenir une attaque dans la vallée. On se borne à tirer sur les tranchées ennemies.

23 mars : Aujourd'hui nous touchons un quart de vin en plus en l'honneur de la chute de Przemysl.

24 mars : Sommes marmités à nouveau, un obus vient de tomber à 3 mètres de moi. Nous n'avons subi aucune perte du bombardement.

25 mai : Voici deux mois que je n'ai rien écrit sur mon calepin de guerre. Ces deux mois se sont passés assez paisiblement. Peu à peu le froid s'est moins fait sentir et maintenant c'est les beaux, les grands jours. Les mois se sont écoulés avec les péripéties ordinaires de la vie des tranchées, les bombardements, les travaux de nuit etc... en somme rien d'extraordinaire. Depuis hier nous savons que l'Italie se bat avec nous. Hier soir nous avons offert un petit concert aux boches en cet honneur. Nous croyons que la guerre sera bientôt finie. Personnellement je crois qu'elle ne durera pas plus de l'année.

1er juillet : Bien des événements sont survenus depuis le 25 mai où j'ai complètement négligé mon carnet de guerre. Mon bataillon a quitté la région de Sulzern le 7 juin. Nous sommes venus un soir coucher à Bichteln. De là nous sommes allés en repos pour 5 jours. Nous faisons une marche où nous dépassons la frontière. Il y avait trois mois et un jour que je n'étais pas revenu en France. Le 15 du même mois commença les attaques dans la vallée de la Metzéral. Nous sommes ce jour-là en réserve au Gaschney. Le 16 au soir nous allons relever

le 6e chasseur. Nous attaquons dès le lendemain à 11 heures mais l'artillerie ennemie nous empêche d'avancer. Le bataillon a quelques pertes. Le caporal Favre est tué à côté de moi par un obus, un éclat me blesse légèrement au bras. Je fus très courageux. Depuis vers les 4 heures où je fus blessé il me semble que tous les obus m'arrivent dessus. Je suis obligé d'attendre jusqu'à la nuit pour aller au poste de secours où l'on me fait le premier pansement. De là on m'évacue vers Gérardmer aux éclopés. J'y suis resté jusqu'au 25 ; j'ai rejoint mon bataillon le 27. Ma compagnie va relever le même soir. Nous ne restons à présent que 2 jours aux tranchées. On ne peut nous apporter la soupe qu'une fois par jour. Nous restons également 2 jours au repos. Je me rappellerai toujours le spectacle terrible que je vis le jour que nous avons attaqué. Nos obusiers de 220 avaient fait de la terrible besogne, les cadavres étaient littéralement déchiquetés. A en juger ce que nous avons trouvé dans les « cagnats » et les boyaux. Les allemands devaient être complètement abasourdis. Ils abandonnèrent tout : fusils, munitions, mitrailleuses même les blessés que nos infirmiers durent emporter. On nous a dit que nous irons bientôt au repos. Nous attendons avec impatience : au moins pendant quelque temps on entendra plus les marmites.

18 juillet : Voilà 3 jours que nous sommes revenus de Gérardmer, nous y sommes restés 6 jours, nous y avons eu 2 revues. Une par le général De Maud'hui, l'autre par le général Joffre le 13 juillet. Hier beaucoup d'ordres et de contre-ordres. On nous avait distribué : 300 cartouches, 4 sacs de terre, un masque pour les gaz asphyxiants. On devait encore nous donner 8 bombes ou grenades et 2 jours de vivres d'ordinaire en plus de ceux de réserve quand subitement l'ordre nous vient de tout rendre en parlant d'un départ probable du bataillon. Aujourd'hui on nous a dit de refaire nos paquets de linge qu'on nous a déjà fait faire hier. On attend de nouveaux ordres, on s'attend à faire bientôt une attaque.

21 juillet : Tous les soirs, à présent, nous allons travailler en première ligne, faire de nouvelles tranchées ou autre. Avant-hier soir un obus de 105 tombe à 3 mètres de moi, en plus dans le boyau. Heureusement sans éclater sans quoi il aurait certainement fait du mal. Nous sommes toujours sur le qui-vive et nous nous attendons à attaquer d'un moment à l'autre, le bombardement a commencé hier.

27 juillet : Nous sommes restés 3 jours où nous étions en réserve. L'attaque n'ayant pas réussi, nous sommes allés aux tranchées où nous sommes restés 3 jours. Nous avons été relevés hier soir pour venir en repos en 3e ligne. Un ordre vient d'arriver de faire nos sacs et nous tenir prêts à partir. Tandis que nous regardions tirer notre 75 qui tirait 66 obus à la minute. C'était vraiment beau. Vive le 75, Vive la France.

12 août : C'est le 8e jour que nous sommes au Lingekopf. On prépare une petite attaque ce soir pour rectifier la ligne des tranchées. Nous espérons être relevés assez vite pour aller quelque temps au repos bien gagné. Tous les soirs il y a contre attaque. On lutte à coup de grenades et de bombes. On ne peut pas se débarbouiller. Ces temps derniers le bataillon a été bien éprouvé avec attaques du Baerenkopf, ma compagnie n'a pas attaqué.

16 août : L'attaque du 12 a été renvoyée à aujourd'hui. Se fera-t-elle vraiment ? Nous devons être relevés ce soir ou demain soir. C'est hier soir la première fois depuis 12 jours qu'il n'y a pas eu de fusillade. C'est ma section qui était dans le boyau. J'étais désigné pour lancer les pétards.

20 août : L'attaque n'a eu lieu que le 18. Ma compagnie était désignée pour faire la nouvelle tranchée. L'assaut fut facile. Pas un coup de fusil. Nous n'avons pu maintenir la position à cause du bombardement qui nous infligea des pertes sérieuses. La conduite du sergent Duvillard fut particulièrement héroïque. Hier nous avons été bombardés dans notre tranchée par une batterie qui nous prenait complètement d'enfilade. Il y eut 7 hommes hors de combat. Aujourd'hui la journée paraît assez calme. Nous pensons être relevés ce soir ou demain soir. C'est le 16e jour que nous sommes en tranchée.

10 septembre : C'est encore du Lingekopf. Nous avons fait hier l'étape du Plainfaing au Linge. J'en ai noté : partis du Plainfaing à 14 heures hier nous sommes arrivés à 7 heures ce matin un peu avant le jour. Nous n'avons fait qu'une halte de deux heures au Lac Noir. Nous étions partis en repos à Gérardmer le 25 août au soir où nous sommes restés une dizaine de jours. De là nous sommes allés à Plainfaing. Combien de temps resterons-nous ici au Linge ? Le bataillon y sera-t-il aussi éprouvé que la dernière fois. J'espère que non. J'espère aller bientôt en permission. Je commence aujourd'hui mon 7e mois de campagne.

17 septembre : Nous sommes à Corcieux depuis 5 jours. Nous ne sommes restés que 2 jours au Linge. Nous sommes revenus à Plainfaing et enfin à Corcieux. Nous pensons y rester jusqu'à la fin du mois pour ensuite aller à Argonne, c'est les bruits qui courent en ce moment.

4 octobre : Nous quittons aujourd'hui Corcieux pour prendre une fois de plus « la direction inconnue ». Où allons-nous ? Ou'importe ! Faisons notre devoir et à la Grâce de Dieu.

5 octobre : nous débarquons à Belfort où nous défilons devant le général commandant la place et nous venons jusqu'à Frey (14 kilom. De Belfort et 2 kilom. de la frontière)

7 octobre : Nous ne sommes restés qu'un jour à Frey. Nous sommes venus aujourd'hui aux tranchées. Le secteur à l'air très calme.

9 octobre : Avons été relevés hier soir à la nuit pour revenir à Frey

14 octobre : Sommes toujours à Frey. Je pense bientôt aller aux skieurs.

13 octobre : Avons quitté Frey pour aller embarquer à Belfort.

16 octobre : Faisons le voyage de Belfort à Gérardmer.

19 octobre : Je prends pour la 4e fois la route de la Schlucht.

21 octobre : De nouveau aux tranchées. Nous sommes au Schratz..... Le secteur est revenu assez calme.

21 novembre : On a lu aujourd'hui ma citation à l'ordre du bataillon. Nous venions de passer 20 jours au Schratz. Rien d'extraordinaire si ce n'est qu'il fallait prendre beaucoup de garde.

27 novembre : Nous quittons le Schratz. Nous devons prendre un autre secteur.

28 novembre : Nous venons au Noirmont. C'est le secteur le plus calme que je n'ai jamais vu...

Contenu de la carte postale ci-contre

Le 6 octobre 1915

Cher François,

Nous avons reçu aujourd'hui ta lettre du 1er. Hier j'ai écrit à Pierre qu'il avait droit à 5 j de permission. J'espère qu'il en profitera pendant que tu seras ici parce que je comprends que c'est ici qu'il viendra. Il va tous les dimanches à Lyon, alors ils ne seront pas jaloux. Le principal c'est que tu viennes et nous espérons t'avoir bientôt. Rol ne reçoit aucunes nouvelles de sa famille il est très ennuyé et désire rejoindre le bataillon. Le grand Falcoz est aussi en permission. Il est très bien maintenant. Le Kronprinz, c'est le fils de Grange conseiller de Bonnenuit. Il s'appelle César mais il s'est engagé tout de même et doit partir demain. Rien de nouveau, j'espère que tu auras reçu le dernier colis. Tous nous t'embrassons. Ta sœur Hélène



Tableau visible dans le chœur de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Valloire

État-civil

Naissances

Ilyes Affani

né le 3 mai 2013 à Ouargla (Algérie)
arrivé à Valloire le 23 octobre 2013
fils de Mohamed Affani et de Nadine Jullien



Ilyes



Jules

Samantha Caillet-Flandin

née le 20 novembre 2013 à St-Jean-de-Maurienne
fille de Romain Caillet et de Stéphanie Flandin

Jules Laurent

né le 3 décembre 2013 à St-Jean-de-Maurienne
fils de Yoann Laurent et Morgane Migeotte

Mariages

Rémi Largey et Sophie Cossec à Valloire le 8 janvier 2014

Olivier Taisne et Julie Laporte à Valloire le 30 janvier 2014

Corentin Thevenon et Caroline Pintard à Valloire le 1er février 2014

Décès

Corinne Marret

le 28 octobre 2013 à Valloire à l'âge de 42 ans

Yvette Falcoz épouse Bochu

le 3 décembre 2013 à St-Jean-de-Maurienne à l'âge de 63 ans

Josette Duchateau épouse Auvray

le 4 décembre 2013 à Marseille (Bouches-du-Rhône) à l'âge de 79 ans

François Porzia

le 10 décembre 2013 à Metz-Tessy (Haute-Savoie) à l'âge de 35 ans

Nicole Perret épouse Jullien

le 30 décembre 2013 à Valloire à l'âge de 67 ans

Centre de secours de Valloire

Tout d'abord, l'ensemble des sapeurs-pompiers de Valloire vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014 et vous remercie pour l'accueil que vous leur réservez lors de leur passage pour la vente des calendriers.

Début décembre s'est tenue notre traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe. A cette occasion, les autorités ont remis aux sapeurs-pompiers les médailles et les avancements de grades :

Médaille d'argent pour 20 ans de service :
Sergent-Chef Nicolas GIRAUD

Avancement au grade de 1^{ère} classe :

Sapeur Tabitha PARDO
Sapeur Nicolas FEUTRIER
Sapeur Benoit GIRAUD
Sapeur Cyrille GIRAUD
Sapeur Hervé LOPEZ
Sapeur Thierry RAMBAUD

Avancement au grade de Caporal :

1^{ère} Classe Tristan BEAUMONT
1^{ère} Classe David RAMBAUD
1^{ère} Classe Amaud ROSSET

Avancement au grade de Caporal-Chef :

Caporal Yanick LECLERE

Avancement au grade de Sergent :

Caporal-Chef Laurent FALCOZ
Caporal-Chef Eric GIRAUD
Caporal-Chef Jean-Jacques THORAL

Avancement au grade d'Adjudant :

Sergent-Chef Nicolas GIRAUD

De nombreux diplômés sanctionnant diverses formations (secourisme, incendie, conducteur, équipier animalier, équipier feux de forêt, etc...) ont ensuite remis. Pour information, la formation initiale pour être sapeur-pompier est de 8 semaines sur maximum 2 ans. Ensuite, chaque année, le recyclage de base est de 46h, plus une mise à niveau pour chaque spécialité et grade.

Nous pouvons donc remercier tous ces sapeurs-pompiers qui donnent beaucoup de leur temps pour être opérationnels...

Nos anciens n'ont pas été oubliés non plus et certains ont reçu l'insigne de la reconnaissance fédérale des anciens de la FNSP : Sergent Georges GIRAUD (35 ans), Capitaine Jean-Noël RAMBAUD (33 ans de service), et Caporal-Chef Yves FALCOZ (22 ans).



S'en est suivi le bilan des interventions pour l'année écoulée : les sapeurs-pompiers sont intervenus 250 fois, en majorité pour des opérations de secours à personne, mais aussi pour des feux divers, des ascenseurs etc...

La cérémonie a ensuite été clôturée dans la bonne humeur par la diffusion d'un Lip Dub (vidéo) que les conjointes et les enfants des sapeurs-pompiers de Val-

loire ont tourné pour leur rendre hommage et permettre à tous de découvrir les locaux du centre de secours. Vous pouvez retrouver cette vidéo sur Youtube.fr, rechercher « pompiers Valloire ».

Nous vous informons aussi que nous proposons à la vente des détecteurs de fumée ou de monoxyde de carbone (contact Lieutenant Paul Beaumont 06 89 28 55 52). Pour chaque achat, un euro est reversé à l'oeuvre des pupilles des sapeurs-pompiers.

Bon hiver à tous.

Paul Beaumont

Formation secourisme

Suite à de nombreuses demandes, le centre de secours de Valloire organise des formations au secourisme en collaboration avec la Mairie et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers.

Une session est mise en place dès que le nombre d'inscriptions atteint 10 personnes. Le stage de PSC1 (Prévention et Secours Civique niveau 1) est composé de 8 heures de formation théorique et pratique, modulables en fonction des impératifs de chacun. La participation financière est de 65 euros par personne.

Si vous êtes intéressé(e), merci de transmettre la feuille d'inscription ci-jointe au centre de secours de Valloire accompagnée de votre règlement de 65 euros à l'ordre de l'UDSP Savoie, en y notant vos disponibilités.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Lieutenant BEAUMONT au 06.89.28.55.52.



FORMATION PSC1

Nom : Prénom : Date de naissance :

Lieu de naissance : Adresse personnelle :

JSP au CIS de

Personnel administratif ou technique SDIS

Date :

Signature

Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 NOVEMBRE 2013

Procès-verbal n° 10-2013

L'an deux mille treize, le douze novembre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Pierre CORNU, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ

Procuration : Philippe GRANGE (donne procuration à Alberte RETORNAZ)

Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

1- TAXE DE SÉJOUR

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place du régime de la taxe de séjour tel que présenté à compter de la saison d'été 2013 permettant de rectifier une erreur matérielle, de faire en sorte que la catégorie hôtels de tourisme classés sans étoile et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes incluant les refuges gardés soit soumise au régime de la taxe de séjour au réel, et d'ajouter la catégorie villages de vacances classés sans étoile afin de la soumettre au régime de la taxe de séjour au réel. La délibération N° 13-06-051 en date du 03 juin 2013 est annulée et remplacée par la présente à compter de la saison d'été 2013.

2- TARIFS DES SECOURS SUR PISTES DES AMBULANCES ET DES SECOURS HÉLIPORTÉS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs ci-dessous pour la saison hivernale 2013/2014 :

Tarifs unitaires des prestations en euros TTC :

Front de neige, transport.....	63 €
Accompagnement (zone rapprochée et éloignée).....	63 €
Zone rapprochée.....	215 €
Zone éloignée sur piste.....	363 €
Zone hors-piste de proximité.....	383 €
Zone hors-piste.....	713 €

Interventions exceptionnelles :

Pisteuse secouriste.....	69 €/heure
Engin de damage.....	225 €/heure
Scoter, Quad, 4x4.....	81 €/heure
Frais de relance impayés.....	30 €

Tarifs des évacuations sanitaires en ambulance

Tarifs unitaires des prestations en euros TTC :

Transports primaires :

Bas des pistes, cabinet médical de Valloire.....	120 €
Bas des pistes - Centre hospitalier St-Jean-de-M ^{me}	196 €
Cabinet médical de Valloire - DZ.....	120 €

Transports secondaires :

Cabiner médical - Centre hospitalier St-Jean de M ^{me}	196 €
Cabiner médical - Centre hospitalier Chambéry.....	378 €
Cabiner médical - Centre hospitalier Grenoble.....	435 €

Évacuations sanitaires - Sapeurs-Pompiers

(Uniquement en cas de carence des ambulances):

Tarif unitaire en euros TTC :

Prestation.....	190 €
-----------------	-------

Tarifs des secours héliportés :

Tarifs à la minute en euros TTC :

La minute de vol jusqu'au 31/12/2013.....	53.11 €
La minute de vol à compter du 01/01/2014.....	54.60 €

3- CONVENTION RELATIVE AUX SECOURS HÉLIPORTÉS HIVER 2013/2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, établit le tarif à 53.11 € TTC la minute jusqu'au 31/12/2013, établit le tarif à 54.60 € TTC la minute à compter du 01/01/2014 et autorise Monsieur le Maire à signer la Convention avec le SAF.

4- CONVENTION RELATIVE AUX TRANSPORTS EN AMBULANCES CONSÉCUTIFS À UN SECOURS SUR PISTES HIVERS 2013/2014 A 2015/2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'offre de la Société Ambulances ROUX et autorise Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces nécessaires à son exécution avec celle-ci.

5- ORGANISATION DES SECOURS SUR PISTES - CONVENTION AVEC LA SEM VALLOIRE POUR LA SAISON 2013/2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention citée en objet.

6- DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET DES MICROCENTRALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 du budget de la Microcentrale comme ci-dessous :

DÉSIGNATION	MONTANTS
c/D 6226 Honoraires.....	4 000 €
TOTAL Dépenses d'exploitation.....	4 000 €
c/R 741 Subvention d'exploitation.....	4 000 €
TOTAL Recettes d'exploitation.....	4 000 €

7- ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES IRRÉCOUVRABLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre en non-valeur les titres ci-dessous sur le budget de la Commune :

Exercice 2010

Titre N°25 ABELLA IDIR.....	314.00 €
Titre N°765 BENSLIMANE FETHI.....	259.00 €

Exercice 2011

Titre N°180 PROJE MATJAZ.....	445.00 €
Titre N°49 BOYDAS YAYHA.....	330.00 €
Titre N°652 MULLER MARIANA.....	308.00 €
Titre N°738 KETTO YOVO FLORIAN.....	141.00 €
Titre N°788 KAUL SARA KRISTINA.....	330.00 €
Titre N°830 WEIAND SEVERIN.....	445.00 €

Exercice 2012

Titre N°240 TURYASHIVILLI.....	455.50 €
Titre N°491 MEZOUAR MOHAMED.....	445.50 €
Titre N°690 KLEIN OLENA.....	445.50 €

8- INDEMNITÉ DE CONSEIL À MADAME LA TRÉSORIÈRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une indemnité de conseil qui s'élève à 1 933.92 €.

9- ÉCHANGE DE TERRAIN AVEC LA COPROPRÉTIÉ LE BEAUSÉJOUR AUX VERNEYS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'échange de la parcelle J 1095 d'une superficie de 3 m² appartenant à la copropriété le Beauséjour contre la parcelle J 1367 d'une superficie de 3 m² appartenant à la commune.

10- PROJET DE CONSTRUCTION DE MONSIEUR DOMINIQUE RETORNAZ AUX CHOSEAUX-VILLE ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'engage, lors de la prochaine révision du Plan Local d'Urbanisme, à supprimer la pastille accolée à la maison appartenant à Monsieur Gérard RETORNAZ, la classant en bâtiment d'élevage.

11- RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS DE CATEGORIE C

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide à compter de 2013, de porter le montant de la majoration à 500 € par an pour sujétion liée au poste de secrétaire du CCAS.

12- TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du tableau des effectifs qui consiste en la sup-

pression d'un poste de saisonnier pour 2 mois l'automne et 4 mois l'hiver dans l'équipe d'animation, la suppression d'un poste d'accompagnatrice scolaire saisonnière pour 5 mois l'hiver, la suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal, la suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe, la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe et un poste d'attaché principal, et la suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe et un poste d'attaché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 12 novembre 2013 à 21h00.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 DÉCEMBRE 2013

Procès-verbal n° 11-2013

L'an deux mille treize, le seize décembre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Bernard GRANGE (à partir de la délibération N°4), Michel VIALLET, Jean NORAZ, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ, Philippe GRANGE

Procuration : Pierre CORNU (donne procuration à Gérard VUILLERMET)

Absents : Cyrille JULLIEN

Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

1- TAXE DE SÉJOUR

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place du régime de la taxe de séjour tel que présenté à compter de la saison d'été 2013 et décide que la délibération n° 13-11-086 en date du 12 novembre 2013 est annulée et remplacée par la présente.

Il s'agit de rectifier une erreur matérielle, et de soumettre la catégorie villages de vacances classés sans étoile au régime de la taxe de séjour forfaitaire, et d'y adjoindre la catégorie des meublés de tourisme non classés.

2- HOMOLOGATION DES TARIFS SAISON D'HIVER 2013-2014 DU RESTAURANT DE THIMEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du restaurant d'altitude de Thimel géré par Madame Carène THORAL dans le cadre de son contrat de concession pour la saison d'hiver 2013/2014.

3- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget de la Commune.

4- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget des Equipements Touristiques.

5- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET DU PARC DE STATIONNEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget du Parc de Stationnement.

6- DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 du budget de l'Eau et de l'Assainissement.

[BRÈVES]

7- DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 DU BUDGET DES MICROCENTRALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 3 du budget des Microcentrales.

8- ACQUISITION DE TERRAIN POUR UNE ZONE DE STATIONNEMENT AUX GRANGES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette acquisition pour un montant total de 3 400 € et précise que les frais relatifs à ce dossier sont à la charge de la Commune.

9- RÉGULARISATION D'EMPRISE DE LA VOIE COMMUNALE ET DU TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE AUX GRANGES

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour (Gérard VUIL- LERMET et Pierre CORNU ne prenant part ni à la discussion ni au vote), accepte ces acquisitions soit 96 m² à 25 € pour un total de 2 400 € et 27 m² à 300 € pour un total de 8 100 € et précise que les frais d'actes notariés et de géomètre sont à la charge de la Commune.

10- RENONCEMENT DE LA COMMUNE A DES EMBLEMES RÉSERVÉS AU PLU

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour (Gérard VUIL- LERMET et Pierre CORNU ne prenant part ni à la discussion ni au vote), décide de supprimer cet emplacement réservé et s'engage à modifier le Plan Local d'Urbanisme en conséquence conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

11- ACQUISITION DE TERRAINS POUR LA RÉALISATION DE GARAGES POUR LA SEM VALLOIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- accepte ces acquisitions, pour un prix total de 127 575 €,
- précise que les frais d'actes notariés et de géomètre sont à la charge de la Commune,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant.

12- ÉCHANGE FONCIER AUX CHOSEAUX-VILLE

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour (Christian GRANGE ne prenant part ni à la discussion ni au vote), accepte le déclassement du domaine public des parcelles communales cadastrées section C 3782 et 3783, et l'échange des emprises nécessaires à l'élargissement du « Chemin du milieu » pour une superficie de 49 mètres carrés avec la SC Les Terrasses des Choseaux, échange valorisé sur la base de 5 € le mètre carré avec une soulte à charge de la Commune, les frais étant supportés par elle, précise que les frais d'actes notariés et de géomètre sont à la charge de la Commune, et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant.

13- VENTE D'UNE PLACE DE STATIONNEMENT DANS LA RÉSIDENCE DES CRÊTES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte cette vente au prix de 5 000 €, précise que les frais d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant.

14- TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, crée un poste de saisonnier pour 4 mois l'hiver dans l'équipe voirie/déneigement des ateliers municipaux et approuve le tableau des effectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce lundi 16 décembre 2013 à 21h00.

BANQUE ALIMENTAIRE

Le président Guy Burleraux remercie la station de Valloire pour sa contribution :

« En assurant le relais de notre communication, en nous aidant sur le plan logistique et en participant directement à la collecte nationale de la banque alimentaire, vous avez contribué à la réussite de cette opération.

Merci de votre aide et de votre solidarité.

Vous pouvez consulter les résultats de l'ensemble des magasins de Savoie sur notre site www.bancalim73.org. »

Grâce aux 1400 bénévoles présents sur 97 lieux de collecte, la récolte est légèrement supérieure à celle de l'an passé. Les petits tonnages récupérés dans les nouveaux commerces de proximité ont compensé certaines baisses.

WIFI Haut Débit

Statistiques au 13 janvier 2014

Installation le 17 décembre 2013

Nombre maximum de clients / jour : approx. 500

Répartition entre les 3 points :

- Mairie – Valloire centre : spécialement visible en dehors des horaires de ski

- ESF-front de neige de la Brive : fréquentation assez régulière

- Restaurant de la Brive – Massif du Croy du Quart : pic important sur le coup de 13 h, et utilisation régulière les après-midi

Sur 30 jours, répartition par point accès au total :

61.54% MAIRIE, 15.38% ESF, 23.08% BRIVE

Traffic

41.33% MAIRIE, 33.55% ESF, 25.1%2 BRIVE

Nouvellement en service :

• place Pinoteau - AEP Centre Culturel

Quelques initiatives privées (commerces, loueurs) sont en train de développer le très haut-débit existant

Usagers :

- Android

- iPhones + iPads

- Windows Phone

- PC portables (a priori, pas mal ESF/Mairie)

- 25 % de non détectables

- On remarque que les clients ont tendance à se connecter à plusieurs endroits dans la station. Les points wifi sont placés dans des lieux où ils vont souvent, cela valide le placement des points.

- On constate un pic d'utilisation durant les vacances de Noël

- On constate une période d'apprentissage avec une courbe croissante qui a accéléré avec la mise en place de la communication et d'un visuel :

- avec informations sur les navettes, le bulletin ciné-OT, site web et page Facebook station.

-la mise en place d'une signalétique spécifique qui reprend le même visuel et qui matérialise sur place tous les hotspots comme à la Brive.

POPULATION LÉGALE

Valloire comptait 1289 habitants au 1er janvier 2014

ATELIERS CRÉATIFS

L'association des Parents d'Élèves a lancé cet automne les Ateliers Créatifs. De nombreux souvenirs, d'agréables moments partagés, enfants et parents. Un grand merci à tous les bénévoles.

JOURNÉE POUR LA LUTTE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

Le mercredi 26 février 2014

VIOLETTES D'OR

Concours de belote le jeudi 20 mars.

SOLIDARITÉ

Alexandra Piazza fille de Roselyne et Yves Piazza de St-Michel-de-Maurienne est atteinte pour la seconde fois d'une leucémie qui occasionne dans la famille des difficultés. L'association « On vous souhaite tout le bonheur du monde » lance un appel pour l'aider. Elle a reçu une greffe et doit vivre dans un environnement le plus sain possible. D'où la recherche d'un logement avec un loyer supplémentaire correspondant aux exigences de la maladie et de la greffe.

Contact : 133 rue de l'Iseran

73300 St-Jean-de-Maurienne

Tél : 04.79.64.38.19

Reçu délivré pour déduction fiscale

DEVENEZ SAUVETEUR AQUATIQUE

Les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours recrutent, chaque année, une centaine de sauveteurs aquatiques pour surveiller les plages de la Savoie.

C'est pourquoi, le S.D.I.S. organise en 2014 une formation complète au Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.). Un stage aura lieu du 18 avril au 20 avril et du 25 avril au 3 mai.

Ce stage est ouvert aux personnes majeures, possédant des aptitudes pour la natation, et validant les épreuves de présélection (8 février et 5 avril).

La date limite d'inscription est fixée au 15 mars 2014.

Pour obtenir un dossier d'inscription :

sauvetageaquatique@sdis73.fr

Le service B.N.S.S.A. et surveillance des plages est joignable, pour tout renseignement complémentaire, au 04.79.60.74.29. (heures ouvrables) ou par courrier : Service B.N.S.S.A et Surveillance des plages CSP Aix les Bains

215 route de l'Albanais / 73100 GRESY SUR AIX

PARTAGEZ VOS VACANCES DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagerez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre. Accueillez 2 à 3 semaines pendant l'été un enfant de 6 à 11 ans ; vous participerez à son développement et à son épanouissement ; vous contribuerez aussi à promouvoir ses capacités et son autonomie. Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez le SECOURS CATHOLIQUE de SAVOIE :

au 04 79 60 54 00

mail : afv.730@secours-catholique.org

Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens

DON DU SANG

Il n'y aura pas de collecte cet hiver.

La prochaine aura lieu le 26 août 2014.

EXPO SOPHIE CALLE

L'Association Valloire Art Contemporain présentera dans l'église de Valloire du 15 février au 30 mars l'exposition « Voir la mer » de Sophie Calle.

SANTÉ PUBLIQUE

Jeudi 20 février au Centre Culturel, de 14h à 18h auront lieu des consultations gratuites et ouvertes à tous. Dépistage anonyme, vaccinations, conseils.

Le Festival Valloire baroque 2014 : un voyage à travers l'Espagne rayonnante !

Le cinquième Festival Valloire baroque, du 28 juillet au 6 août 2014, proposera un voyage singulier à travers l'Espagne, le Portugal et toutes les régions où ces pays ont rayonné, de l'Amérique du Sud à l'Orient.

Gaël de Kerret, Directeur Artistique du Festival, justifie ce choix : « On ne peut trouver musique plus originale dans son élaboration que cette musique ibérique. A cause de diverses invasions et conquêtes, la musique occidentale chrétienne s'est croisée de celles des maures et des sépharades... Après que le "siècle d'or" religieux du XVIème siècle eût passé, l'Empire espagnol nous fait voir ses richesses aux siècles baroques : musique sacrée triomphante aux Canaries... [et ailleurs] faisant le pont entre Lisbonne et Rio de Janeiro exprimant le rayonnement de la royauté portugaise... ».

2014 sera marqué également par l'émergence de la Traverse. Tel est le nom que prendra le festival « Off » de Valloire. La Traverse nous permettra d'ouvrir la programmation à de jeunes ensembles professionnels ou à des ensembles amateurs de bon niveau, une occasion pour eux de se produire dans un festival aux côtés d'artistes au talent reconnu invités dans le « vrai » Festival (le In).

La Traverse se veut aussi une opportunité, pour les ensembles amateurs de bon niveau, de jouer ou de chanter dans le contexte d'un festival de « pros ». La Traverse sera aussi l'occasion de visiter des répertoires non exclusivement baroques. La Traverse, dont font partie le

concert de la Master Class et le concert Valloire enchanté, prend son essor cette année puisqu'elle sera d'emblée augmentée de trois, voire quatre, concerts de jeunes ensembles.

L'autre nouveauté 2014 concerne les lieux du Festival qui se diversifient. Nous proposons tout d'abord un nouveau site pour les Promenades musicales : le hameau de Poingt-Rogereuil où le libre-cours sera donné dans une ferme d'alpage.

Par ailleurs, pour certains concerts, notamment ceux de La Traverse, nous serons accueillis dans un nouveau lieu tout à fait « inhabituel » et séduisant : il s'agit de l'ancienne scierie de Benoît Rapin, tout juste reconvertie en salle de concert et en lieu d'exposition.

Ainsi le Festival bouge, non pas pour le plaisir de bouger mais simplement pour faire partager encore plus de ce plaisir sans cesse renouvelé qu'offre la musique.

Dominique Longchamp



Ensemble Odhecaton – Concert du samedi 2 août 2014
« La Música del Cielo » Photo Marco Caselli

Les Violettes passent à table en croyant encore au Père Noël

La tradition du repas de Noël pour le club des Violettes a encore été respectée cette année.

Le 22 décembre, nous étions plus de 80 personnes présentes au restaurant, « le Christiania ». Inutile de préciser que, comme à l'accoutumée, nous y avons été très bien accueillis et l'excellent menu aux saveurs variées et subtiles a constamment aiguisé l'appétit de tous les convives.

La présidente, Nicole, comme il se doit en pareilles circonstances, a pris la parole pour saluer chacun des membres présents, puis elle a indiqué qu'après avoir exercé cette responsabilité durant 9 ans, il était temps pour elle de tirer sa révérence. Remercions tous très sincèrement Nicole pour les bons et loyaux services rendus au club. Elle a encore ajouté, que pour fêter les 35 ans de l'association, un cadeau allait être remis à chaque adhérent : un opinel numéro 8, autrement dit un

couteau de très bonne facture sur lequel le nom du club avait été préalablement gravé. Tout cela a été engrangé pour la postérité par notre reporter photographe, Christine. Ensuite, Monsieur le Maire, Christian, venu nous saluer avec Jacques, le premier adjoint, est à son tour intervenu pour assurer notre association du plein soutien de la mairie ; après quoi, il a formulé des vœux de joyeux Noël et de très bonne année 2014 pour qu'elle soit une année propice à effectuer des voyages. A l'instar de Montaigne qui écrivait dans ses « Essais » : « les voyages sont une école de la vie, » le Maire a rappelé qu'il est essentiel de visiter d'autres contrées, de chercher à s'ouvrir au monde extérieur. D'autres surprises nous attendaient au cours de ce repas très convivial. En effet, André nous a gratifiés de ses dons d'accordéoniste en égrainant plusieurs mélodies dont la célèbre chanson de Jean Ferrat, « La montagne », apportant ainsi une

touche couleur locale. Ensuite, au moment du dessert, le Père Noël s'est invité dans la salle de restaurant faisant ainsi sensation, comme quoi, on aurait tort de croire que ce mythe contemporain ne fascine que les enfants.

L'aîné de notre assemblée portait encore ses 90 printemps de manière avenante. Disons-le, même si nous étions très nombreux à porter sur nos épaules plusieurs décennies d'une vie riche et féconde, les conversations, les rires, en un mot la bonne humeur ont constamment entretenu une atmosphère chaleureuse. En quittant le « Christiania », chacun aurait pu faire sien cet adage africain pétri de sagesse, histoire de conforter son expérience acquise au fil du temps : « un vieux assis voit plus loin qu'un jeune debout ».

Francis Gouban



Projet nature

Pendant tout l'automne, Mathieu Lambert (qui travaille aux Eclaireurs-Eclaireuses de France et qui est en formation BPJEPS), est venu dans notre école pour faire un projet «nature» avec les élèves de CM1/CM2. Il est venu plusieurs fois pour nous faire découvrir la faune, la flore et les paysages de montagne.

La première fois, c'était le 16 septembre pour un rallye photos dans Valloire. Le but était de répondre à des questions sur les animaux, afin de connaître nos connaissances. Par exemple: où habite l'aigle? Réponse : il habite dans une aire. Nous avons aussi joué au jeu de 7 familles des animaux de la montagne grâce auquel nous avons appris des tas de choses !

Lundi 7 octobre, nous avons fait une randonnée jusqu'au refuge des Aiguilles d'Arves et nous avons pique-niqué là-haut. Sur le chemin du retour, nous avons fait des cairns (ce sont des tas de pierres qui servent à signaler le chemin quand il y a du brouillard ou que quelqu'un est égaré).

Mathieu nous a appris qu'en montagne il y a différents

étages alpins : l'étage collinéen (dans la vallée), l'étage montagnard (à Valloire), l'étage subalpin, l'étage alpin et enfin, au sommet, l'étage nival. Pour chaque étage, nous avons associé les animaux qui y vivaient et les plantes et arbres qui y poussaient. Nous sommes alors allés observer ces étages alpins et faire de la lecture de paysage. Nous avons dessiné ce que nous observions. Et de retour en classe, certains enfants ont rassemblé toutes les productions pour faire de grands panneaux représentatifs des différents étages montagnards.

Nous avons aussi parlé des chaînes alimentaires : quel animal est mangé par qui ? Par exemple: le riz est mangé par la souris qui est mangée par le chat qui est mangé par le lynx.

Mathieu nous a ensuite appris la classification des animaux: il s'agit de dire, pour chaque animal, à quelle famille il appartient, quel est son régime alimentaire, sa race ou son espèce. Certains animaux appartiennent à des familles dont le nom est parfois bien compliqué ! (Exemple : le vautour appartient à la famille des accipitridés, la marmotte à celle des sciuridés, etc...). Grâce

à tout ce que nous savions, certains enfants ont créé leurs propres jeux de 7 familles.

Fin novembre, Mathieu a organisé un grand jeu en plein air. Il y avait 4 équipes : 3 équipes de prédateurs et une équipe de proies. Dans l'équipe des proies, chacun de nous représentait un animal. Du côté des prédateurs, il y avait les loups, les renards et les aigles. Mathieu appelait une proie, qui devait gagner son camp sans se faire attraper par son ou ses prédateurs. Le rôle de l'aigle était le plus difficile à tenir car cet animal suit toujours la même trajectoire lorsqu'il chasse. Du coup, il fallait partir au bon moment pour être certain de croiser et d'attraper sa proie !

Enfin, pour illustrer tout notre travail, nous avons préparé une petite exposition (avec des affiches, des textes documentaires, des photos, des jeux, etc...), que vous avez pu visiter à l'AEP, du 20 au 26 janvier 2014.

*Les élèves de CM1/ CM2 de l'école de Valloire.
(Article écrit par Léane Ollier, Kristen Salomon et Virgil Albertino)*

Danses folkloriques à l'école

Jeudi 19 décembre à 15h, à la salle Gabriel Julliard, de très nombreux parents assistaient au spectacle de danses folkloriques donné par les enfants de l'école. Ce spectacle clôturait un stage qui a duré de la rentrée de la Toussaint aux vacances de Noël. Suite à la demande du personnel enseignant, le groupe folklorique la « Vallée d'Or », présidé par Corinne Falcoz, a initié les petits écoliers aux danses traditionnelles valloiriches. Marie-Paule Falcoz et Dominique Duverney-Prêt se

sont chargées des classes de CP et CE1 les jeudi et vendredi et Corinne Falcoz et Frédérique Reydet des classes de CE2, CM1 et CM2 les lundi et mardi. Cet après-midi là, emmenés allègrement par trois musiciennes, Marie-Paule à l'accordéon, Christiane et Stessie au violon, tous avançaient, reculaient, virevoltaient à petits pas comptés. « Le petit gamin » suivi de la difficile « danse des bâtons », de « l'escargot », de la « Mont-Cenis », de la « ronde de Jarrier », de la « ronde

savoyarde » et pour finir de la « Badoise » ont enchanté le public. Un beau programme que les enfants ont accompli avec plaisir et qui leur a demandé assiduité, sérieux, agilité et coordination. C'est sous des applaudissements nourris et mérités que les jeunes danseurs ont quitté l'assistance. Une très belle initiative et une belle découverte qui peut-être déclencheront de futures vocations afin que le folklore valloirin ne disparaisse jamais.



Ski Club Valloire Galibier

Le Ski Club Valloire Galibier a organisé samedi 25 et dimanche 26 janvier la première Coupe d'Argent Valloire-Valmeinier-Trophée Banque Populaire Catégorie U14 (moins de 14 ans)-Critérium régional.

Résultats : deux valloirins sont champions de Savoie.

Théo Lopez en slalom et Marie Feutrier en géant. En géant deux valloiriches aux deux premières places : 1-Marie Feutrier ; 2-Agathe Michelland. Par ces qualifications six jeunes valloirins engagés sur les critères régionaux sont qualifiés pour le Championnat de France : Marie Feutrier, Agathe Michelland, Elisa Giraud,

Robin Grillet-Aubert, Théo Lopez, Guillaume Jullien.

À noter qu'Estelle Thomasset a été sélectionnée en tant que remplaçante.

Quatre athlètes du ski-club Valloire-Galibier ont été sélectionnés pour le Championnat de France Catégorie U16 à Font-Romeu :

Baptiste Sylvestre,
Bastien Michelet,
Axelle Michelland,
Jody Kwiatkowski.

Des résultats exceptionnels dus au sérieux de tous ces jeunes et au travail des entraîneurs du ski-club Valloire-Galibier.



Trek solidaire au Népal

En octobre dernier, un petit groupe de valloirins a eu la chance de découvrir le Népal à l'occasion d'un trek solidaire organisé par Radha Acharya. Son nom ne vous dit peut être rien, mais si je vous dis « le bon petit restaurateur népalais de la galerie marchande Eden Val », vous voyez de qui je veux parler !



Cela fait maintenant plusieurs mois que Radha régale de son sourire et de sa cuisine typique népalaise les valloirins et les vacanciers qui ont eu la curiosité de pousser la porte du Great Himalaya, pour y découvrir senteurs, arômes, et goûts venus de ces hautes montagnes, dans un décor visuel et musical ô combien dépayés !

Toujours très attaché à son pays et à son village où il retourne plusieurs mois par an, Radha souhaite mieux faire connaître le Népal, ses montagnes, ses ethnies et leurs cultures. Dans cet objectif, il a organisé un séjour d'une quinzaine de jours, autour d'un trek bien connu, le Sanctuaire des Annapurnas, au mois d'octobre, saison idéale pour la randonnée au Népal. Dominique Duverney, Sonia Dubois et moi-même avons eu la grande chance d'y participer.

Après une découverte de Kathmandu, la capitale trop vite grandie, bruyante et hélas très polluée, mais qui abrite des trésors architecturaux dans ses vieux quartiers, nous avons pris la route de Pokhara, grande ville blottie devant son immense lac, et point de départ de nombreux treks. Nous y avons fait la connaissance de notre équipe népalaise de trek : Lakpa, guide, et Manbahadur, porteur, deux jeunes Tamang originaires de l'Everest ; Shiva, jeune étudiant en santé publique venu

gagner de quoi financer ses études, et Anil, le cousin bavard et rigolo de Radha, désireux de faire son premier trek à nos côtés. Avec Radha, 5 népalais, et donc 4 français et une jeune belge, pour constituer une joyeuse bande sur les sentiers de l'Annapurna.

Durant les 9 jours de trek qui nous ont menés à 4130 mètres, au camp de base sud de l'Annapurna, nous avons découvert un pays magnifique : imaginez des rizières en terrasses traversées par des chemins aux marches de pierre, où cheminent à pied tous les habitants et leurs animaux, buffles, moutons, caravanes de mules : pas de route carrossable dans cette région, le paradis des randonneurs ! Puis, l'altitude augmentant, voici les forêts de bambous et de rhododendrons, où les villages se font plus rares, et où on a eu la chance d'admirer de magnifiques singes. Enfin, au-dessus de 3000 mètres, d'immenses alpages attaquant les contreforts de montagnes vertigineuses : les Annapurnas ! Régaler des yeux, régaler des rencontres en chemin avec villageois, paysans, porteurs et enfants crapahutant sur les chemins entre leur maison et leur école. Grande richesse des échanges grâce à la traduction par Radha de nos innombrables questions et des réponses aimables des népalais, nous permettant de découvrir leur culture et leur vie quotidienne : une vie au confort matériel rudimentaire, mais saine et digne, ces gens travaillant durement pour assurer leur nourriture dans un environnement montagneux isolé, mais s'appuyant sur des relations communautaires de solidarité très fortes, et sur des valeurs philosophiques solides, issues d'une pratique millénaire du bouddhisme et de l'hindouisme. Par ces échanges, nous avons pris conscience de l'évolution rapide de ces communautés, grâce au développement de la scolarisation de tous les enfants, et à l'arrivée dans ces vallées isolées de la télévision, des téléphones portables et, de plus en plus, d'Internet. Espérons que les jeunes népalais sauront tirer bénéfice de ces nouveautés sans négliger le positif de leur si riche héritage culturel.

Les derniers jours de notre séjour nous ont permis de vivre la dimension solidaire du trek, voulue par Radha : accueillis dans son petit village au-dessus de Pokhara, nous avons distribué vêtements pour enfants et matériel scolaire lors d'une réception à l'école. Quelle émotion pour nous d'être accueillis par une centaine de personnes enthousiastes, écoliers, parents d'élèves, enseignants et responsables du village, si heureux de nous

rencontrer ! La visite des salles de classe avec les professeurs nous a convaincus de l'intérêt de reverser à l'école les bénéfices du trek, selon le souhait de Radha : la passion d'enseigner des professeurs se heurte aux limites d'un grand dénuement matériel. La somme d'argent leur permettra de rénover quelques murs et toits, et de s'équiper d'un ordinateur et d'un accès internet. Les enseignants souhaitent d'ailleurs profiter de cette connexion au monde pour nouer des relations avec les classes de Valloire, pour lesquelles les enfants nous ont confié quelques cadeaux d'amitié, notamment une grande maquette de maison traditionnelle fabriquée par leurs soins. Souhaitons que nos petits valloirins puissent leur répondre et démarrer ainsi une relation enrichissante avec des enfants montagnards eux aussi, mais vivant dans un contexte complètement différent ! En conclusion de ces quelques lignes, vous comprendrez bien sûr pourquoi je souhaite à chacun de vous de vivre dans le futur un nouveau trek avec Radha... et vous savez où le rencontrer !

« Namasté » à chacun de vous !

Gilles Tosca

Le Népal en quelques chiffres

Au Nord de l'Inde, englobant une partie de la chaîne himalayenne au sud du Tibet.

Superficie : le quart de la France

Les montagnes les plus hautes du monde : Everest (8 850 m), l'Annapurna (8 051 m)

30 millions d'habitants, une mosaïque d'ethnies parlant 75 langues différentes, record du monde dans un espace si restreint. La langue officielle est le népal.

« **Namasté !** », salutation échangée très fréquemment au Népal, signifie littéralement : « Que l'ensemble de vos qualités soient bénies et protégées des dieux ».

Valjoli et les concours neige et glace de Valloire



Notre association a comme les années précédentes apporté son aide envers tout le travail déjà réalisé, pour que ces concours soient encore un moment unique de qualité et d'ambiance chaleureuse.

Voici le point sur les dernières actions menées par l'association.

Concours de sculptures sur glace

Du 14 au 17 janvier, nous avons eu le plaisir de vous retrouver sur le site des sculptures sur glace aux Verneys pour notre vente annuelle de vin chaud, chocolat chaud et crêpes. Notre

"carte" s'est enrichie cette année de hot-dogs.

Concours de sculptures sur neige

En partenariat avec Valloire Tourisme, nous avons reçu une troupe de 5 danseurs québécois accompagnée d'un musicien. Ils étaient présents en marge du concours et assuraient l'animation de notre soirée québécoise.

La venue du musicien a été prise en charge entièrement par l'association, quant aux danseurs, leur voyage était financé par Valloire Tourisme et la pension sur place par Valjoli. Comme les autres années, une intervention était prévue à l'école de Valloire et la tire au sirop d'érable s'est faite tous les soirs sur le site du concours.

Plusieurs personnes de St-Jean-Port-Joli étaient attendues et logées chez l'habitant.

Soirée québécoise

Pendant le concours de sculptures sur neige, le jeudi 23 janvier, l'association a proposé une soirée franco-québécoise ouverte à tous à partir de 21h à la salle Gabriel Julliard. Au programme: démonstration de danses, chants et musique. Le groupe folklorique « La Vallée d'Or » de Valloire et un groupe de 5 danseurs de St-Jean-Port-Joli ont animé la soirée.

Trophée Valjoli

L'association s'est mis d'accord avec St-Jean-Port-Joli pour la création du Trophée Valjoli qui officialise et consolide l'échange et l'invitation des gagnants de chacun des concours de sculptures sur neige: 4 drapeaux à l'effigie de l'association ont été réalisés à cet effet et ont été implantés sur le site des concours respectifs (2 pour Valloire et 2 pour St-Jean).

Les gagnants 2013 de St-Jean-Port-Joli, ont été hébergés également chez des habitants de Valloire

Fête de l'hiver de St-Jean-Port-Joli

La fête se déroulera du 6 au 9 février 2014 et, cette année encore, Jean-Pierre Rougeaux se rendra sur place et accompagnera l'équipe gagnante 2013 de Valloire. Il sera épaulé, une partie du séjour, par un adhérent de l'association: Jean-Pierre Gueutal.

Prenez le temps de vous rendre sur le site de La Fête de l'Hiver à Saint-Jean-Port-Joli – www.fete-hiver.com - c'est bien fait et cela vous imprégnera mieux de ce bel et si sympathique esprit québécois.

Pour le bureau, Luce Escoffier

Trail du Galibier, orientations pour 2014

Dernière minute

Ludovic Pommeret et Maud Gobert ont remporté le Trail Blanc de Serre Chevalier dans leurs catégories respectives. Félicitations à eux.

6^e Trail du Galibier le dimanche 17 août 2014.

Les parcours seront identiques à ceux de 2013. Cela permet, entre autres, de comparer les temps réalisés d'une année sur l'autre et, ainsi, de noter que les chronos réalisés en 2012 ont été améliorés, qu'il s'agisse du Trail du Galibier (- 14 mn chez les hommes, - 33 mn chez les dames) ou du Trail des Aiguilles (- 6mn 30 chez les hommes, - 6 mn pour les dames).

Pas d'augmentation du tarif des inscriptions en 2014, qui, de ce fait, reste inchangé depuis 2009 année de la création du Trail.

Vu son succès croissant (70 participants en 2013) une attention toute particulière sera accordée au «TRAILOUPIOTS» (mini-Trail en direction des enfants).

Remerciements

à nos partenaires fidèles :

- La commune de Valloire
- Le Conseil Général de la Savoie
- La SEM Valloire
- L'office du tourisme de Valloire
- Le Crédit Agricole (à travers le challenge Nature Tour).
- Jean Yves COUSINA et sa Sté. notre partenaire maillot.
- Le 93^e Régiment d'Artillerie de Montagne
- GMPA mutuelle du 93
- Carrefour Market
- La SOREA
- Activa Sport Chambéry
- 8 Mt. Blanc
- Le Dauphiné Libéré
- Pierrot Sport
- Val d'Aurée sports, Intersport Valloire, Grange Loisirs, la Foire à la Polaire

Merci à la Sté WOOP'S, à Jean-Pierre ROUGEAUX et Thierry DACKO pour les photos.

Et mille mercis à la dynamique et sympathique équipe de bénévoles engagés dans l'organisation.

Jean-louis Martin

Budget Prévisionnel 2014

		Résultats 2013	Budget 2014
		DÉBITS	DÉBITS
602360	Ravito Apéro	371	400
606160	Carburant et automobile	256	150
606590	Frais de bureau	53	90
606710	Équipement Bénévoles (100 pers)	1991	3200
606821	frais techniques	388	900
606825	Équipements Sportifs	0	530
611000	Maintenance site web	0	430
611800	Sous traitance restauration (550 x 6,20)	2892	3410
616000	Assurances	578	600
622600	Honoraires + SDIS	844	860
623105	Publicité	1104	900
623200	Lots	1724	2245
623620	Affiches	712	730
623880	Dons (Enfance Espérance)	547	400
626300	Affranchissements	28	30
627840	Frais bancaires	0	5
MONTANT DÉBITS		11 489	14 880

		CRÉDITS	CRÉDITS
706100	Inscriptions	9867	11120
708800	Recettes annexes repas (30)	348	300
744000	Subvention Communale	2700	2700
744100	Autres subventions (C régional, Sorea, Carrefour Market)	700	700
768000	Produits financiers	80	60
772000	Produits Exceptionnels	210	
MONTANT CREDITS		13 905	14 880

RÉSULTAT	2415	0
----------	------	---

Les Valloirins dans la course en 2013



Lucie BIDAULT



Fanny DELANNOY



Guillaume FELFLI



Delphin GIRAUD



Éric GIRAUD.



Pascal GOUNY



Ludovic MARTIN



Cyrille RETORNAZ

FestiValloire 2014 : une réussite



Patrick Braoudé et Dounia Coesens, présidents du festival, entourés de Marielle Goitschel, Christian Grange et Pierre-Marie Charvoz



Pour sa 11e édition, FestiValloire a pris une nouvelle dimension et plusieurs journalistes de la presse nationale ne s'y sont pas trompés puisqu'ils l'ont accompagné du 4 au 9 janvier. Désormais reconnu en France dans le milieu du cinéma, il a réuni plus de quatre-vingts invités de renom, comédiens, réalisateurs et professionnels du milieu cinématographique et audiovisuel à la cérémonie d'ouverture à la salle polyvalente

des Chaudannes à St-Jean de Maurienne. Cette fête du court-métrage a rendu cette année un hommage tout particulier au grand réalisateur Georges Lautner, parrain de l'évènement depuis sa création en 2003, et à Daniel Duval lui-même acteur et réalisateur, tous deux récemment disparus sans oublier bien sûr Claude Pinoteau. Au cours de la soirée d'ouverture du 4 janvier, la nouvelle série des « Courts d'école » a été présentée en avant-première. Un programme de huit courts-métrages réalisés par les écoles inscrites dans le cadre du projet PACTES (Parcours Artistique et Culturel pour

Tous En Savoie), soutenu par le Conseil Général de la Savoie, les services départementaux de l'Education Nationale, la Communauté de Communes Maurienne Galibier, qui a pour but de sensibiliser les écoliers aux métiers du cinéma. On a pu ainsi voir huit films porteurs d'histoires autour du thème imposé, « Internet », créées et jouées par les enfants des classes de St-Jean, Valloire, Jarrier, La Toussuire, St-Martin d'Arc entourés d'acteurs connus. Des créations très intéressantes et parfois surprenantes mêlant humour et émotion ! Dès le 5 janvier la fête se poursuivait à Valloire où un programme très riche était proposé aux spectateurs qui assistaient à la projection des courts en compétition mais aussi à deux fictions soutenues et proposées par FR3 : l'une avec Laurent Gerra « L'escalier de fer » et l'autre « La disparue du Pyla » avec un premier grand rôle pour Dounia Coesens entourée de Pierre Deny et Renaud Leymans. Dès la montée des marches un jury de personnalités, présidé cette année par Dounia Coesens et Patrick Braoudé, s'est mis au travail. Des invités prestigieux comme Marthe Villalonga, Isabel Otero, Bernard Le Coq, Philippe Caroit, Bernard Menez, Laurent Gerra, Frédéric Bouraly, Marielle Goitschel, Daniel Mesguich, Philippe Lefait et bien d'autres comédiens et réalisateurs ont honoré de leur présence les diverses projections. Le festival a été aussi l'occasion pour le public de rencontrer toutes ces vedettes du petit et du grand écran au cours de séances de dédicaces au Centre Culturel ou sur les pistes au moment du traditionnel slalom.

Message d'un vacancier : « Très bon thème de divertissement et de culture dans une station telle que Valloire. Un grand bravo et un grand merci aux organisateurs, au Centre Culturel, à l'OT, à la mairie et à tous les membres ayant été très actifs pour la préparation et l'organisation de ce beau festival »



Les écoliers, réalisateurs des 8 courts-métrages à la salle polyvalente des Chaudannes.

FestiValloire remercie ses bénévoles

Les sunlights se sont éteints. La 11e édition de FestiValloire, orchestrée par Patrick Jorge assisté dans sa tâche par Momo K, voulue par les maires de Valloire et St-Jean-de-Maurienne, Christian Grange et Pierre-Marie Charvoz, organisée conjointement par Gérard Ragonne, directeur de Valloire Tourisme et Cédric Fogarolo, directeur de l'Office de Tourisme de St-Jean-de-Maurienne, s'est achevée. On peut déjà dire que ce cru 2014 a été une véritable réussite. De nombreuses vedettes de télévision, de cinéma et de théâtre très proches du public, des journalistes de grands quotidiens comme le Parisien, Télé Poche, TéléStar, le Républicain Lorrain, le Guide du Routard, l'Union de Reims, des journalistes comme Philippe Lefait, la présence du directeur adjoint de France Télévisions, celle de Patrice Begay pour BPI France qui parraine cette année l'évènement,

des réalisateurs et des producteurs de renom, des écrivains, le service jeunesse de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier, une excellente sélection de courts-métrages, des séances de dédicaces conviviales, ont concouru à cette réussite. Le succès de FestiValloire est aussi dû à une logistique rigoureuse prévoyant non seulement la contribution financière des communes mais aussi la participation active d'agents des services techniques, des salariés du cinéma de Valloire et de Valloire Tourisme et d'un réseau fidèle de bénévoles des deux villes. Par exemple Philippe Georges et le club des Ambassadeurs de St-Jean, Evelyne et Jean-Loup Binias et les bénévoles du Centre Culturel de Valloire. Ces personnes, pendant une semaine, ont encadré le ski, transporté les vedettes d'un site à l'autre, résolu les problèmes du quotidien de tout ce petit monde bien

souvent noctambule ; en un mot se sont adaptés à toutes les circonstances. Loin des paillettes, pour que tout se déroule sans heurts : beaucoup de travail dans l'ombre. Pour que vive FestiValloire, véritable tremplin pour de jeunes acteurs, réalisateurs et scénaristes, il est important de souligner la part que chaque bénévole ou salarié apporte au festival. De même avec la très belle initiative des « Courts d'écoles » : il faut remercier le Conseil Général de Savoie, la direction départementale des services de l'éducation nationale, Christian Julien, IEN Maurienne, ainsi que les enseignants des huit communes qui ont permis à leurs écoliers de révéler leurs talents de comédiens et de scénaristes. Bravo.

Ski-Club nordique Valloire Galibier



Les dix-neuf petits fondeurs du ski-club nordique, emmenés par leur coach Romuald Viennet, ont repris l'entraînement sur neige sur la piste des Verneys.

La joie et l'enthousiasme qui les animent ont fait plaisir aux parents et aux dirigeants présents sur le site. La forme était là aussi. Ce n'est pas une surprise, car on a pu les voir tout au long de l'été et de l'automne courir ou pratiquer le rollerski sur la route du Galibier.

La saison 2013-2014 est l'occasion pour le ski-club nordique de Valloire Galibier de démontrer qu'il joue dans la cour des grands clubs régionaux.

En tant qu'organisateur, il a assumé 3 compétitions dès le mois de janvier.

Le 5, la 3^{ème} étape du Trophée du Beaufort en style classique sur le plateau des Verneys. Tous les clubs savoyards étaient présents. Un public nombreux a encouragé les jeunes valloirins et arrosé leurs succès à

la buvette du ski-club en fin de matinée ! La nouvelle piste noire est entrée dans la légende !

Le 15, au même endroit, une compétition cette fois-ci réservée aux plus jeunes : la minicoupe. Elle s'est déroulée sous forme de combiné nordique, c'est à dire un saut au tremplin suivi d'une course de fond. 80 enfants des clubs de Maurienne et de l'Éterlou (centre aéré de St-Michel) se sont affrontés amicalement.

Le 25, la course de ski de fond autour des sculptures sur neige, en nocturne. Il y avait du monde, et du beau monde sur la Grande Avenue ce soir là !

Le spectacle mettait en valeur les sculptures primées la veille et mises en scène par un magnifique jeu d'ombres et de lumières.

À noter une innovation dont on n'a pas fini de parler : en lever de rideau les commerçants de Valloire ont disputé une course qui leur était réservée. Chaque com-

merce était représenté par une équipe de 2 coureurs qui se relayaient, skis de fond aux pieds.

Quant à l'équipe compétition, elle continue à être présente sur le circuit régional et même national. C'est ainsi que notre chef de file, Léa Guyennot, championne de France minime au printemps dernier, vient de commencer la saison par une très belle 5^{ème} place à Prémannon à la première étape du Championnat de France cadet, catégorie où elle fait ses premières armes. Le 1er février, l'ESF de Valloire organisera une manche qualificative du Championnat de France « nordic skiercross » dont Léa est la tenante du titre.

Nous vous ferons partager nos succès... et nos éventuelles déceptions tout au long de cette saison.

JP COCHET

Président du ski-club nordique Valloire Galibier

Valloire Galibier VTT

Planning prévisionnel des séances enfants Valloire Galibier VTT



- | | | |
|-----|------------|--|
| #1 | 23 avril | Sortie journée sur Montmélian (BMX) |
| #2 | 17 mai | |
| #3 | 24 mai | |
| #4 | 14 juin | |
| #5 | 28 juin | |
| #6 | 06 sept | |
| #7 | 13 sept | |
| #8 | 20-21 sept | Valloire Perfect Line Kids |
| #9 | 27 sept | Sortie journée en montagne |
| #10 | 04 oct. | |

Stage de VTT DH/Enduro en été, du 25 au 28 août.

Dominique Duval, entraîneur

Une deuxième centenaire valloirince : Marie Schneider



En décembre alors qu'Elise Rambaud fêtait à Valloire, aux Villards, ses 102 ans, Marie Schneider soufflait, elle, les 100 bougies de son gâteau d'anniversaire avec les pensionnaires de la Résidence Lucie-Pellat à Montbonnot-St-Martin. Mais qui est Marie Schneider ?

Une valloirince du nom de Marie Ollier, née le 16 décembre 1913 à Valloire, de Joseph Ollier et Thérèse Jullien tous deux agriculteurs aux Choseaux. Si son chemin n'avait pas croisé, alors qu'il faisait froid et que Marie coupait son bois, celui du

jeune alsacien Charles Schneider, alors militaire au Lauzet (Hautes-Alpes), il est probable que cette passionnée de couture n'aurait pas quitté son village. Le hasard a bien fait les choses aboutissant au mariage des deux amoureux en 1937 en l'église de Valloire. Sitôt mariée, Marie, se devant de suivre son époux, partit pour Strasbourg où Charles occupa un emploi de comptable. Ce ne lui fut pas très aisé de quitter son village et sa famille en ces années 30 mais sa forte personnalité et son caractère d'aventurière lui permirent de s'adapter assez facilement à son changement de vie allant jusqu'à s'initier au dialecte alsacien. De cette union naissait, en 1938, en Alsace, leur première fille Agnès. Les aléas de la guerre forcèrent les jeunes époux à rejoindre la Savoie où Charles s'occupa de centres d'apprentissage à Chambéry. La naissance des jumelles Colette et Thérèse en 1942 et d'Odile en 1948 agrandit la famille. C'est en

1944 que Charles joua un rôle très important quand il servit d'interprète au maire de Valloire venu parlementer avec les soldats allemands au camp du Télégraphe évitant certainement une fin tragique aux habitants. Charles trouvant un emploi à l'usine Renault à St-Michel, la famille s'installa à St-Martin d'Arc puis à St-Michel. A l'âge de la retraite ils rejoignirent Valloire où Charles continua à participer activement, grâce à ses capacités de comptable, à la vie associative du village : aux Violettes d'Or, à l'AEP et auprès des petits commerçants de Valloire. C'est à cette époque qu'ils s'installèrent dans la maison de la grand-mère de Marie aux Choseaux. Depuis le décès de Charles en 2004 Marie réside dans la région grenobloise. Elle est certes moins alerte mais, en bonne valloirince, jouit d'une bonne santé et coule des jours heureux et sereins au plus près de ses filles.

31^{ème} concours de sculptures sur neige



1^{er} prix du jury national - Prix du public et du jeune public : **Non coupable**



1^{er} prix du jury international - Prix des artistes : **Week-end trip** - Lituanie



2^{ème} prix du jury international : **Intime équilibre** - France



2^{ème} prix du jury national : **Impact**



3^{ème} prix du jury international : **Éléphant** - Russie

Un musée à ciel ouvert où les sculpteurs rivalisant d'imagination ont livré des œuvres qui ont fait l'unanimité. L'art dans la rue, accessible à tous. Voilà un défi que Valloire se donne chaque année avec toujours autant de bonheur.

